

ARAB TUNISIAN
BANK

Rapport Annuel

2008

Assemblée Générale Ordinaire du 23 Mai 2009

ATB

ARAB TUNISIAN BANK

S.A. au capital de 80.000.000 DT

Siège social

9, rue Hédi Nouira – 1001 Tunis

Téléphone

(+216) 71 35 11 55

Télex

(+216) 71 34 28 52 – 71 34 92 78 – 71 34 81 50

Swift

ATBK TNTT

RC Tunis

B 16 700 1 997

E-mail

atbbank@atb.com.tn

Site internet

www.atb.com.tn

TABLE DES MATIÈRES

Actionnariat et organes de gestion	4
La Culture de l'Arab Tunisian Bank	5
Evolution des principaux Indicateurs	6
Allocution de la Présidente du Conseil d'Administration	8
Allocution du Directeur Général	11
Conjoncture économique Internationale	15
Conjoncture économique Nationale	21
Stratégie de développement de l'Arab Tunisian Bank 2008-2010	24
Ressources Humaines et réseau	25
Monétique	27
Nouveaux produits et services.	28
Moyens de communication innovants	30
Compliance	32
La gestion des risques	33
Les Ressources et les Emplois	35
Le Portefeuille Titres Commercial	38
Le Portefeuille Investissement	39
Les Résultats d'Exploitation	40
Les Principaux Ratios	43
Rapports des commissaires aux comptes	45
Etats Financiers arrêtés au 31-12-2008	51
Notes aux Etats Financiers	55
Résolutions approuvées par l'AGO du 23-05-2009	76
Bilan après affectation des bénéfices	79
Réseaux d'agences et correspondants Etrangers	80

REPARTITION DU CAPITAL

	Nombre d'actions	Structure
<i>Arab Bank PLC</i>	51.390.027	64,24%
<i>Personnes Physiques et Morales Résidentes</i>	28.609.973	35,76%

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente

Mme.Samar El MOLLA

Vice Président

Mr. Férid ABBES

Conseiller

Mr Mohamed Férid Ben Tanfous

Administrateurs représentants L'Arab Bank PLC

- Mr. Tayseer AL SAMADI
- Dr. Ghaith MISMAR
- Mr. Ziad SADOK ITANI
- Mr Ghassen TARAZI
- Mr. Adbelaziz ALAOUI
- Mr Abderrahim Jilali SAHARI

Administrateurs Tunisiens

- Mr. Chedly BEN AMMAR
- Mr. Ridha ZERZERI
- Mr. Mohamed BEN SEDRINE
- Mr. Yahia BAYAHI

Secrétaire du Conseil

- Mr. Ahmed KALLEL

Cabinets de Commissariat Aux Comptes

Cabinet Ahmed Mansour & Associés « Deloitte and Touche » / Cabinet Noureddine Hajji
& Associés « Ernst and Young »

DIRECTION GENERALE

Directeur Général

Mr Mohamed Férid BEN TANFOUS

Adjoint Au Directeur Général

Mr Ahmed KACEM

Directeur Central Chargé de la Direction Centrale du Contrôle Financier

Mr Jamel JENANA

Directeur Central Chargé de la Direction Centrale de la Trésorerie

Mr Othman ZAHAG

Directeur Central Chargé de la Direction Centrale du Financement

Mr Fethi BLANCO

Directeur de l'Inspection et de l'Audit Interne

Mr Lassaad JAZIRI

Directeur chargé de la Direction Centrale des Risques

Mr Ahmed Kallel

Directeur chargé de la Direction Centrale des Affaires Juridiques et du recouvrement

Mr Adel Ben YOUSSEF

La culture de l'ARAB TUNISIAN BANK



Raison d'Etre

Œuvrer pour la création de richesses et offrir des services financiers de haute qualité



Les Valeurs de Base

L'Excellence et le Plaisir de Servir

L'innovation, La créativité et L'ouverture d'esprit

L'honnêteté, L'intégrité et Le respect de l'individu

L'élévation du secteur bancaire et de l'économie Tunisienne

Evolution des Principaux Indicateurs

Notations Long Terme :

Fitch Rating : BBB+ Perspective stable

- Notation confirmée le 25 Novembre 2008

Standard and Poor's : BB+ Perspective stable

- Notation confirmée le 07 janvier 2009

Le Total du Bilan a atteint 3.150,5 MD au 31 Décembre 2008, soit une augmentation de 407,0 MD par rapport à 2007 ou 14,83%.



Les Dépôts de la Clientèle se sont élevés à 2.528,2 MD à fin Décembre 2008, en hausse de 12,75% par rapport à l'exercice précédent, soit 2.242,4 MD.



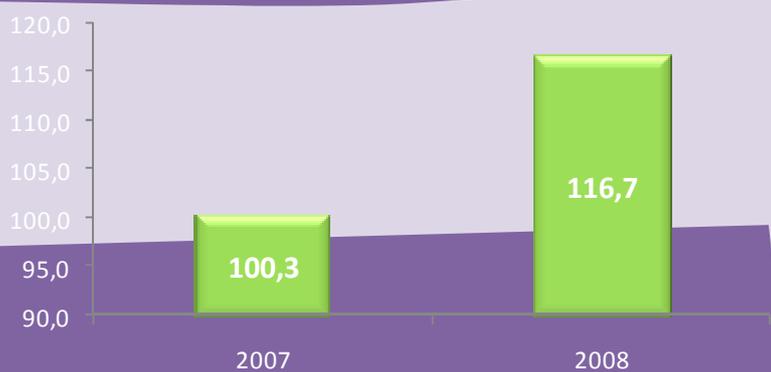
Les Crédits Nets à La Clientèle se sont inscrits à 1.514,0 MD contre 1.198,6 MD à fin 2007, en progression de 26,32 %.



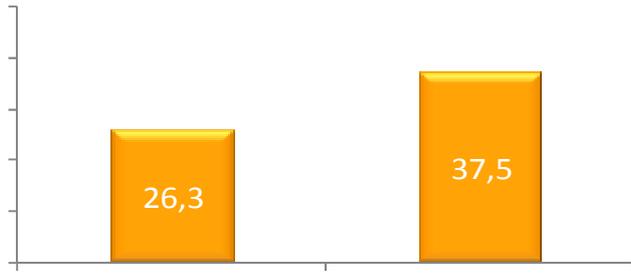
Le Chiffre d'Affaires a affiché une augmentation de 14,10 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 216,7 MD à fin 2008 contre 189,9 MD au terme de l'année 2007.



Le Produit Net Bancaire s'est inscrit en hausse de 16,37% au cours de l'année 2008 en comparaison avec l'année précédente.



Le Bénéfice Net de l'exercice s'est établi à 37,5 MD au 31-12-2008, soit une augmentation de 42,42%.



Allocution de La Présidente du Conseil d'Administration



Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'activité de votre banque au cours de l'exercice écoulé et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice.

En 2008, la conjoncture internationale a été caractérisée par le ralentissement marqué de la croissance mondiale qui s'est établie à 3,4% après 5% en 2007 affectée en particulier par l'instabilité des marchés financiers internationaux, comme en témoignent la forte volatilité des places boursières, la raréfaction des crédits bancaires, les déséquilibres sur le marché des changes et les tensions sur les marchés des matières premières énergétiques et agricoles.

Néanmoins, malgré toutes les difficultés d'une conjoncture mondiale en perpétuelle turbulence, l'économie tunisienne a réussi à se maintenir, avec un taux de croissance de l'ordre de 5,1%, renforcée par la dynamique des secteurs des services et des industries manufacturières. Cette dynamique est la résultante des efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de rendre le tissu productif national plus moderne, plus compétitif et capable de s'adapter aux exigences d'une économie mondiale de plus en plus concurrentielle.

Dans le contexte international et national que nous avons décrit, votre banque a poursuivi son développement à un rythme satisfaisant.

Parmi les faits les plus marquants qu'a connus votre banque durant l'année 2008, nous relevons la réussite de la première tranche de l'augmentation du capital de l'Arab Tunisian Bank de 60 millions de dinars à 80 millions de dinars. Nous vous rappelons que réunis en

assemblée générale extraordinaire fin mai 2008 nous avons décidé de porter le capital à 100 millions de dinars en 2010.

Le succès de cette augmentation du capital dans un contexte international défavorable témoigne de la confiance des investisseurs dans la crédibilité de la banque et nous permettra de renforcer nos assises financières et de développer notre activité en se conformant aux standards internationaux.

L'attribution des notations internationales "BB+" à long terme et "B" à court terme par l'agence standard and Poor's et "BBB+" à long terme et "F2" à court terme par l'agence Fitch rating avec perspectives stables, est également une marque de confiance de la communauté internationale dans les progrès réalisés par l'Arab Tunisian Bank.

Cette situation conforte notre banque dans la ferme volonté de saisir les opportunités offertes dans la crise.

Au cours de l'année 2008, l'Arab Tunisian Bank a accru son rythme de développement commercial et renforcé son réseau d'agences fondé sur la proximité pour le porter à 93 agences installées et ou prêtes à fin 2008 de même qu'elle a enrichi la palette de ses produits et services offerts à sa clientèle et a développé des progrès dans la bancassurance.

Par ailleurs et dans le cadre de son ambitieux plan de développement (2008-2010), l'Arab Tunisian Bank a mis progressivement un nouveau schéma organisationnel inscrivant les activités des segments " Retail" et "Corporate". Une direction centrale du "Retail" et des unités qui lui sont rattachées a été créée, visant un meilleur positionnement sur le marché des particuliers et des professionnels, de même elle a poursuivi le développement de ses offres commerciales en privilégiant les avancées des nouvelles technologies (E banking, SMS, Téléphonie mobile)

Opérant dans un environnement bancaire de plus en plus complexe et concurrentiel, l'ATB s'est préparée à réussir la convergence vers les standards internationaux.

L'exercice 2009, devrait intégrer la mise en application des nouvelles exigences prudentielles liées à Bâle II et la mise en œuvre des normes internationales ISO, en adoptant le "Total Quality Management".

La banque a également œuvré à renforcer sa stratégie des ressources humaines par des actions de formations ciblées tout en veillant à améliorer la productivité.

Suite au départ de Monsieur Michel Antoine AKKAD il m'est agréable de présenter au nom du conseil d'administration ainsi qu'aux noms des membres du conseil nos vifs remerciements à monsieur AKKAD pour les efforts qu'il a déployés au service de la banque au cours de son mandat. Nos remerciements s'adressent aussi à nos clients et nos partenaires internationaux pour la confiance qu'ils ont placé en nous.

Enfin je tiens à louer le professionnalisme et l'engagement dont ont fait preuve les hommes et les femmes de l'Arab Tunisian Bank dans l'accomplissement de leurs tâches et leur exprime ma confiance dans leur capacité à poursuivre le développement de la banque.

La présidente du conseil d'administration

Mme Samar El Molla

Allocution du Directeur Général



Madame la présidente du conseil d'administration,

Messieurs les membres du conseil,

Mesdames et Messieurs, chers actionnaires,

Il m'est agréable de me réunir avec vous de nouveau, pour vous exposer les principaux résultats qui ont caractérisé l'activité de votre banque au cours de l'exercice écoulé.

En dépit d'un contexte international défavorable, marqué par le ralentissement de la croissance économique mondiale, notre pays a continué en 2008 à réaliser de bonnes performances économiques, la croissance a été relativement vigoureuse (5,1%), le déficit budgétaire est resté contenu dans la limite de 3% du PIB, l'inflation a été maîtrisée et la dette publique ramenée au produit intérieur brut a baissé, passant de 43,4% en 2007 à 39,2% en 2008.

Ces résultats satisfaisants obtenus sont le fruit de la dynamique qu'a connue les secteurs porteurs à fortes valeurs ajoutées, particulièrement les industries mécaniques et électriques qui ont progressé de 18,4% en 2008 et les services dont la contribution à la croissance s'est établie à 78,9% au terme de l'année 2008.

Par ailleurs, le ralentissement de l'activité dans la zone euro, le plus grand partenaire commercial de la Tunisie, n'a pas été sans effet sur certains secteurs d'activités, mais, globalement, un certain dynamisme a été préservé.

Pour sa part, l'ATB a enregistré des performances exceptionnelles. Le résultat net a connu une progression de 42,42% pour atteindre 37,502 millions de dinars à fin 2008 contre 26,332 millions de dinars une année auparavant.

Cette croissance à deux chiffres a touché principalement l'ensemble des agrégats de la banque. Le Produit Net Bancaire s'est inscrit en hausse de 16,37% à 116,740 millions de dinars contre 100,316 millions de dinars à fin 2007.

L'évolution des différentes composantes du PNB fait ressortir une marge sur intérêts, enregistrant une progression de 33,37%, une marge sur commissions en hausse de 17,39% et le résultat du portefeuille titres-commercial et investissement s'est inscrit pour sa part en augmentation de 8,01%.

Continuant sur sa lancée, le développement des actifs de la banque s'est poursuivi à un rythme de 14,83%, avec un total du bilan de 3.150,538 millions de dinars contre 2.743,553 millions de dinars au terme de l'exercice 2007, porté principalement par une croissance soutenue des dépôts et des crédits.

En effet, les dépôts de la clientèle ont connu une évolution positive de 12,75%, passant de 2.242,378 millions de dinars au terme de l'année 2007 à 2.528,188 millions de dinars à fin 2008 et représentent 80,25% du total du bilan.

Les comptes épargne ont augmenté de 62,106 millions de dinars soit une progression de 23,75% pour s'établir à 323,587 millions de dinars au terme de l'exercice 2008 contre 261,481 millions de dinars une année auparavant.

Le volume des créances brutes à la clientèle s'est élevé à 1.662,369 millions de dinars au 31 décembre 2008 contre 1.329,948 à fin 2007, enregistrant ainsi une augmentation de 25,00%.

Les crédits aux particuliers ont connu une évolution positive de 16,58% et se sont inscrits à 336,327 millions de dinars à fin décembre 2008 contre 288,492 millions de dinars une année auparavant et représentent 20% de l'ensemble des crédits.

Le crédit immobilier aux particuliers a poursuivi sa tendance haussière avec des encours qui ont progressé de 38,94% à 165,406 millions de dinars contre 119,045 millions au terme de

l'année 2007. Les performances réalisées sur ce segment sont dues notamment à une offre dynamisée et des actions commerciales et marketing ciblées.

Du côté des crédits à la consommation, leur volume a enregistré une légère baisse de 2,2% atteignant ainsi 85,615 millions de dinars à fin décembre 2008.

L'intégration de l'activité Bancassurance a participé de manière significative dans le développement des crédits aux particuliers. En 2008, le nombre de contrats souscrits en couverture des crédits immobiliers et à la consommation s'est établi à 12.777.

L'encours du portefeuille titres commercial s'est établi à 475,644 millions de dinars au terme de l'exercice 2008 en légère diminution de 2,59% imputable principalement à une baisse de l'encours des bons du trésor.

L'ATB a par ailleurs maintenu à fin 2008, un ratio satisfaisant de couverture des créances douteuses et litigieuses par les provisions et les agios réservés de l'ordre de 71%.

Le ROE s'est inscrit à 16,16% contre 15,78% à fin 2007, en amélioration de 0,38 point.

Au 31 Décembre 2008, le titre ATB a affiché un cours de 5,360 dinars soit une évolution de 19,8% depuis le début de l'année.

Le développement des principaux agrégats de la banque a été davantage renforcé avec une croissance des fonds propres de 38,64% atteignant 273,771 millions de dinars à fin 2008 contre 197,468 millions de dinars au terme de l'année 2007. Ces résultats ont été confortés par l'augmentation de capital passant ainsi de 60 millions de dinars à 80 millions de dinars à fin 2008. Pour 2010, l'objectif est de porter le capital de l'ATB à 100 millions de dinars.

Au cours de l'exercice 2008, le réseau d'agences s'est étoffé de neuf agences portant leur nombre à 93 (installées et/ou prêtes) à fin décembre 2008.

Ces performances répondent parfaitement aux ambitions du plan de développement de notre banque actualisé sur la période 2008-2010 et n'auraient pu se concrétiser sans les efforts, la mobilisation et l'adhésion de tout le personnel de l'Arab Tunisian Bank.

Je tiens à leur rendre hommage et leur renouvelle ma confiance dans leur capacité à tenir haut nos ambitions et à réussir les défis du développement.

Je voudrais exprimer mes remerciements aux membres du conseil d'administration pour leur soutien constant à nos actionnaires pour leur confiance et à nos clients pour leur fidélité.

Je vous remercie pour votre attention.

Le Directeur Général

Mohamed Férid BEN TANFOUS

1.

Conjoncture Economique Internationale

"Persistance des tensions financières internationales"

Après un essor du cycle économique ininterrompu depuis cinq ans, l'année 2008 marque un tournant décisif dans l'évolution de l'activité économique mondiale, la croissance du produit intérieur brut (PIB) mondiale est tombée à 3,7% en 2008 après avoir atteint 5% en 2007 suite à l'aggravation de la crise de liquidité du système bancaire international et de la volatilité sans précédent des cours des produits alimentaires et pétroliers où le baril du brut a commencé à 100 dollars pour atteindre un pic de 147,20 dollars mi-juillet avant de s'effondrer à 44,84 dollars le 31 décembre.

Née aux Etats Unies et provoquée par la composante "subprimes", la crise financière s'est étendue au reste de l'Europe, à l'Asie, aux pays émergents et a asséché l'offre de crédit au niveau mondial.

En un an, les bourses mondiales ont perdu 40%, 60% parfois 80% de leur valeur, faisant s'évanouir plus de 25 000 milliards de dollars.

Des établissements financiers parmi les plus prestigieux ont été rayés de la carte, des entreprises les plus fragiles, les PME lourdement endettées, ont fait faillite.

Face à cette menace, les banques centrales ont injecté des quantités colossales de liquidités sur les marchés afin de permettre aux banques de se refinancer et ont procédé à une baisse coordonnée des taux directeurs.

Près de 3000 milliards de dollars ont été mobilisés par les gouvernements de la planète pour financer des plans de sauvetage du système financier et de relance de l'économie et se sont

engagés à empêcher toute faillite d'institutions financières pouvant engendrer un risque systémique.

Les marchés des changes internationaux n'ont pas été épargnés de ces évolutions. Ainsi, après avoir atteint des records historiques face au billet vert (1.6 dollar pour un euro en juillet 2008), l'euro est reparti à la baisse pour s'établir à 1.41 à fin décembre 2008, du fait de la forte dégradation des perspectives économiques de la zone euro, à la suite de la crise immobilière et financière américaine.

Conjoncture Economique dans les pays industrialisés

La fin de l'année 2008 a confirmé les craintes de récession économique. De nombreux pays ont connu deux trimestres consécutifs de baisse du PIB, cette dernière a touché au premier plan, les pays de la "Triade" (Etats-Unis, Union Européenne, Japon).

Aux Etats Unis

La situation économique aux Etats-Unis s'est dégradée, la croissance au troisième trimestre a été négative (-0,5%) et sur l'ensemble de l'année 2008 elle est ressortie à 1,4% après 2,7% en 2007.

Du bâtiment et de la finance, la crise s'est progressivement étendue à tous les secteurs, l'activité industrielle et la consommation des ménages ont montré des signes de faiblesse, résultat du resserrement du crédit.

Le marché de l'emploi a affiché une chute de 6,7% en novembre 2008 et a touché 7,5% des actifs, soit 11,2 millions de salariés.

La chute de l'emploi a affecté les deux secteurs les plus touchés par la crise: le bâtiment et la finance, où les pertes cumulées des banques d'affaires et de dépôts et des organismes de crédit dépassent les 1000 milliards de dollars.

Des plans d'urgence, tournés vers l'emploi et le rétablissement de la consommation ont été mis en place afin de compenser en partie les répercussions négatives du ralentissement de la croissance américaine.



Après avoir enregistré un taux de croissance de 2,5% en 2007 l'activité de la zone euro s'est affaiblie à 1,2%, affectée par la propagation de la crise financière et immobilière. L'inflation a atteint en décembre 2008, son plus bas niveau depuis deux ans à 1,6% en rythme annuel après 2,1% le mois précédent.



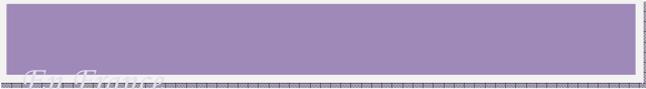
L'Allemagne a affiché une croissance de 1,7% après 2,5% en 2007. L'économie allemande a subi un retournement de tendance au cours de l'année 2008.

Au premier trimestre, l'Allemagne semblait résister à la crise venue des Etats Unis grâce à la compétitivité de son industrie et la vigueur de ses exportations. Mais après deux reculs consécutifs de son PIB aux deuxième et troisième trimestres, le pays est entré en récession technique. Les entreprises ont commencé à freiner leurs investissements et la production industrielle a ralenti.

Le secteur bancaire allemand a lui aussi été ébranlé par les turbulences sur les marchés financiers et le gouvernement a mis en place un fonds de sauvetage du secteur financier de 480 milliards d'euro.

Malgré la dégradation de la situation économique, l'Allemagne a poursuivi en 2008 sa politique d'assainissement des finances publiques, notamment la hausse de la TVA entamée en Janvier 2007.

Pour 2009, le gouvernement prévoit un déficit public de 0,5% du PIB.



La croissance de l'économie française est ressortie à 0,7% en 2008 après 1,9% en 2007.

Fortement affectée par la crise financière mondiale, le déficit commercial français a atteint 55,7 milliards d'euro en 2008 après 40,6 milliards d'euro en 2007.

Sous l'effet des prix de l'énergie, les exportations françaises ont crû de 2,1% et les importations de 5,3%.

L'investissement des ménages a baissé et celui des entreprises a nettement ralenti suite à une baisse de la demande des partenaires de l'Union Européenne, conjuguées à des conditions de crédit toujours difficiles.

Une enveloppe de 22 milliards d'euro a été mobilisée pour faciliter l'accès au crédit des PME, ainsi que des mesures de soutien au secteur financier (qui souffre du gel du marché du crédit interbancaire) ont été mises en place pour éviter une paralysie de l'économie (de l'ordre de 360 milliards d'euro).

Au japon

L'économie japonaise est entrée officiellement en récession au troisième trimestre 2008, en raison de la baisse des exportations vers les Etats Unis, l'Europe et l'Asie pour cause de crise économique. L'indice Nikkei a perdu plus de 40% de sa valeur entre janvier et décembre 2008, attendue à 0,5% sur l'ensemble de l'année 2008, après 1,3% en 2007, la croissance nipponne devrait se limiter à 0,1% en 2009.

Les exportations japonaises ont chuté de 35% en décembre 2008, une baisse jamais observée, et le pays a subi le même mois un troisième déficit commercial d'affilée.

Pour l'ensemble de l'année 2008, l'excédent commercial nippon s'est contracté de 80%, soit la plus forte diminution jamais enregistrée depuis sept ans. La demande interne relativement atone, mais qui contribue à 55% de la formation du (PIB) n'a pas pu compenser ce manque à gagner.

Au Royaume-Uni

L'économie britannique est entrée officiellement en récession, son PIB a reculé de 0,5% au troisième trimestre et s'est accentué au quatrième trimestre 2008 après seize ans de croissance ininterrompue. Sur l'ensemble de l'année, le PIB aura progressé de 0,7% seulement.

Conjoncture Economique dans les pays émergents et en développement

Les économies émergentes et en développement ont continué en 2008 à jouer un rôle de piliers de la croissance mondiale comme en témoigne leurs résistances face aux crises économiques et financières des pays développés. Leur croissance est demeurée soutenue, quoiqu'en légère diminution. En particulier, la croissance en Chine et en Inde a continué à se maintenir à un niveau élevé de 9,2% et 7,8% respectivement en 2008, mais en légère décélération par rapport aux taux exceptionnels enregistrés l'année précédente (11,9% et 9,3%).

En chine

L'économie chinoise, peu touchée par les crédits hypothécaires à risques (subprimes), offrant le marché au plus fort potentiel de croissance du monde, a été appelée à la récession de l'économie mondiale. La croissance chinoise est repassée sous 10% en 2008, après cinq années consécutives de progression à deux chiffres.

Les exportations ont, pour la première fois depuis 2001, reculé de 2,8% sur l'ensemble de l'année 2008, suite au ralentissement de la demande en provenance des pays développés.

Cependant les excédents commerciaux, aidés par l'effondrement des coûts des matières premières, ont atteint en 2008 un nouveau record (environ 221 milliards d'euro).

L'inflation est tombée à 1,2% en décembre 2008, alors qu'elle frôlait les 9% en début d'année et le pays s'est retrouvé confronté aux prémices de la déflation.

En Inde

L'année 2008 a marqué la fin d'une période de cinq années d'expansion exceptionnelle pendant laquelle l'économie indienne a connu une croissance moyenne de 8,8% par an.

Au troisième trimestre 2008, celle-ci est retombée à 7,6%, la plus mauvaise performance depuis 2004. L'économie a été affectée par la hausse des prix des matières premières pendant le premier semestre de l'année 2008 et de la crise financière internationale.

La hausse de l'inflation, qui a dépassé le seuil de 12% à la fin du mois de juin 2008, a été déclenchée par un excès de la demande sur l'offre et par la hausse des prix de matières premières. L'Inde importe environ 73% de ses besoins en pétrole.

La banque centrale a relevé ses taux d'intérêt directeur à plusieurs reprises. Le renchérissement du crédit a freiné les investissements des entreprises et la demande, deux moteurs de la croissance du pays. La consommation réalise à elle seule 60% du PIB.

La récession mondiale a également pesé sur les exportations. Ces dernières ont baissé pour la première fois depuis sept ans, de 12,4% en octobre 2008 par rapport à la même période de l'année précédente.

En Russie

Au premier semestre 2008, les prix élevés du pétrole ont alimenté la croissance de l'économie russe (deuxième pays exportateur de pétrole après l'Arabie saoudite)

A partir de septembre 2008, le baril a perdu deux tiers de sa valeur en six mois et la production est tombée à son plus bas niveau depuis dix ans, l'indice de la production manufacturière a chuté de 8,7% et la crise financière a gagné l'économie réelle.

En Afrique

L'économie africaine a bien résisté à la mauvaise conjoncture et a enregistré en 2008 une croissance soutenue mais différenciée, profitant davantage aux pays producteurs de pétrole.

La flambée des prix des produits alimentaires et celles des produits importés en général ont accentué les tensions inflationnistes et les exportations ont été moins dynamiques en raison du ralentissement de la demande extérieure.

Perspective de croissance en 2009

Après avoir atteint 5% en 2007, la croissance du produit intérieur brut mondial est tombée à 3,7% en 2008 et pourrait chuter à 0,5% en 2009. Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), les pays développés connaîtront une contraction du PIB de 0,3% et la croissance des pays émergents et en développement serait limitée à 5,1%. La remontée du chômage devrait être brutale, et des pressions déflationnistes devraient donc se maintenir.

2.

Conjoncture Economique Nationale

"Performances économiques satisfaisantes"

En dépit d'une conjoncture économique internationale défavorable et d'une saison agricole en deçà des prévisions escomptés, l'économie tunisienne est parvenue à réaliser en 2008 un taux de croissance de 5,1%.

Le déficit budgétaire a été contenu dans la limite de 3% du PIB, le déficit courant s'est stabilisé aux alentours de 3% et l'inflation a été maîtrisée.

L'année 2008 a également connu une régression de la dette extérieure qui a atteint 39,2% du PIB contre 43,4% en 2007.

La bonne santé de la Tunisie s'est mesurée à ses performances en matière de commerce extérieur.

Performance notable des échanges avec l'extérieur

Les exportations ont enregistré au cours de l'année 2008 une croissance de 21,8% soit 23.637,1 millions de dinars, contre 19.410 millions de dinars en 2007. Cette croissance a été réalisée grâce à l'essor des exportations des produits des industries mécaniques et électriques (+18,3%), supérieure aux prévisions. A cela s'ajoute la performance des activités à haute valeur ajoutée (informatique, électronique) (+23,4% contre 22,4% en 2007).

Pour leur part, les importations globales ont connu une progression de 23,7% contre 22,2% en 2007, ramenant ainsi le taux de couverture à 78,2% contre 79,4% en 2007.

Cette évolution est due à la hausse des prix internationaux liés aux hydrocarbures et aux produits alimentaires, aux matières premières et semi manufacturés (+27,3%) et aux produits d'équipements (+25,6%).

Evolution positive de l'attractivité de la Tunisie pour les investissements directs étrangers

Les investissements directs étrangers (IDE) en Tunisie ont connu un essor important. Les flux d'IDE sont passés de 2 milliards de dinars en 2007 à 3,1 milliards de dinars en 2008. Leur part dans le PIB s'est améliorée, progressant de 3% à 5,6% en 2008.

Evolution favorable de l'activité touristique

En dépit du ralentissement de l'activité des marchés européens, le tourisme, un des secteurs économiques clés de la Tunisie a montré une performance notable au cours de l'année 2008, en termes d'arrivées de touristes dont le nombre a dépassé pour la première fois les 7 millions de touristes et plus de 38 millions de nuitées.

Les recettes touristiques ont augmenté de 9,13% pour atteindre 3.358 millions de dinars en 2008 contre 3077 millions de dinars en 2007.

Consolidation des transferts des tunisiens résidants à l'étranger

Les transferts financiers réalisés par les tunisiens résidants à l'étranger se sont élevés à 2,3 milliards de dinars en 2008 en hausse de 10% par rapport à l'année 2007. L'augmentation de ces transferts s'explique principalement par l'appréciation de l'euro par rapport au dinar.

Les fonds transférés occupent la quatrième position en matières de ressources en devises du pays après les exportations et les recettes touristiques.

La part des transferts dans le PIB s'est élevée à 4,9% et représente 22,8% de l'épargne nationale.

Les avoirs nets en devises se sont élevés à 11.656 millions de dinars en hausse de 21,6% par rapport à 2007, soit l'équivalent de 139 jours d'importation.

Marché du travail : défi central

Malgré la vigueur de la croissance économique, le taux de chômage s'est maintenu aux alentours de 14% et touche relativement 500 000 demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes diplômés.

L'indice Tunindex a progressé de 10,7% en 2008 contre 12,14% en 2007. Cette évolution, bien qu'elle demeure modeste en comparaison avec les résultats enregistrés au cours de l'année précédente, constitue un résultat positif en cette période de crise financière mondiale qui a causé la chute des plus importantes bourses du monde.

Pour l'ensemble de l'année la capitalisation boursière a atteint 8.301 millions de dinars contre 6.527 millions de dinars. Elle s'est vue renforcée par deux introductions remarquables au marché boursier, celle de Poulina Holding Group (71 entreprises opérant dans divers secteurs) et de la société ARTES (groupe de distribution automobile).

Pour l'année 2009, l'objectif recherché est de réaliser une croissance économique de 4% en léger recul par rapport à 2008 compte tenu d'un contexte international incertain.

Les principaux axes du schéma de développement de l'année 2009 portent sur les mesures ci après:

- maintenir un rythme de créations d'emplois en ligne avec une demande croissante, notamment à l'intention des titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur
- améliorer la compétitivité globale, notamment celle des PME et du secteur agricole, ainsi que le climat des affaires caractérisé par un manque de dynamisme du secteur privé.

3.

« Stratégie de développement de l'ATB 2008-2010 »

" Des orientations claires et des progrès soutenus"

L'ATB a réussi au cours des dernières années à poursuivre son développement en termes de croissance et de résultat conformément à son plan stratégique actualisé sur la période 2008-2010 qui s'articule autour des principaux axes suivants :

- La poursuite du développement des activités en forte accélération, fondé sur la proximité, l'innovation et la qualité de service.
- La consolidation de l'ATB dans le marché des entreprises « PME et Grandes entreprises » à l'échelle nationale et maghrébine en profitant de l'appartenance au groupe Arab Bank.
- La poursuite du développement de l'infrastructure informatique et généralisation de la bancatque qui s'appuie sur les avancées des nouvelles technologies (Ebanking, SMS, téléphonie mobile...).
- La mise en place des systèmes de management de la qualité.
- La mise en place d'un schéma organisationnel qui vient compléter et renforcer la structure actuelle, ciblant les activités des segments « Retail » et « Corporate ».

Ce plan triennal 2008-2010, s'intéresse également à la consolidation et au développement de la formation et s'appuie sur les critères : productivité, compétences et formations ciblées.

Par cette démarche de progrès continu, l'ATB cherche à améliorer en permanence la performance de ses produits et services, avec plus de transparence, à produire une meilleure qualité d'informations, à faciliter l'accessibilité à la banque et à établir des relations de plus en plus personnalisées et proactives avec chaque client, comme en témoigne la croissance continue de son réseau d'agences.

4.

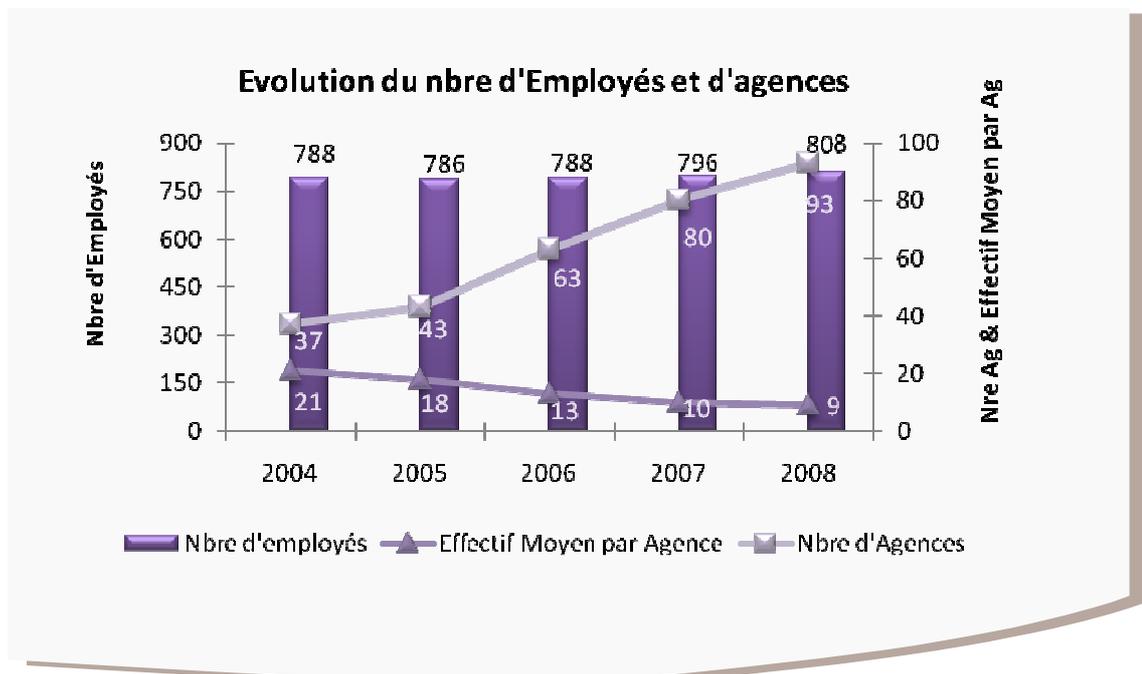
Les Ressources Humaines et Réseau

Ressources humaines

A fin décembre 2008, l'effectif permanent de l'Arab Tunisian Bank a atteint 808 collaborateurs, contre 796 enregistrés au 31 décembre 2007, en évolution de 1,51% dont 430 employés affectés au réseau d'exploitation, le reste soit 378 étant affectés aux services centraux.

Réseau d'agences

La poursuite de la stratégie commerciale s'est traduite en 2008 par l'extension du réseau d'agences pour porter leur nombre à 93. L'ouverture de ses nouveaux points de vente permettra à l'ATB d'accompagner la croissance de son fonds de commerce et de renforcer sa proximité avec ses clients.



Installation de nouveaux DABs et GABs

L'ATB a accompagné son processus d'extension du réseau par l'installation de nouveaux DABs et GABs. A fin décembre 2008, le parc de distributeurs automatiques de banque s'est élevé à 118 contre 105 à fin décembre 2007.

Dans un souci d'améliorer la qualité des services offerts à sa clientèle, l'ATB a œuvré en 2008 à mettre en place un outil de gestion technique permettant de superviser en temps réel l'ensemble des automates agence par agence afin de connaître à tout instant le dysfonctionnement et planifier ainsi des actions de maintenance ciblées et rapides.

Cet outil a ainsi permis à l'ATB d'optimiser le taux de disponibilité des DAB et GAB qui s'est établi à 98,4 % à fin 2008.

Développement de la formation

Toujours soucieuse d'améliorer la productivité et de veiller au perfectionnement du personnel, l'ATB a poursuivi sa politique de développement des compétences axée principalement sur les nouveaux métiers de la banque ; conformité, la gestion des risques, les nouvelles technologies et les langues. Elle a également favorisé le perfectionnement de certains managers dans le cadre de formation diplômante (Masters, IFID, ITB, MBA, ..). Un programme relatif à « la conformité » a été matérialisé par des actions en intra ; ayant permis à plus de 500 employés d'en bénéficier.

Le taux de diffusion a ainsi atteint 89% contre 87% en 2007.

5.

La Monétique

"Chiffre d'affaires en croissance"

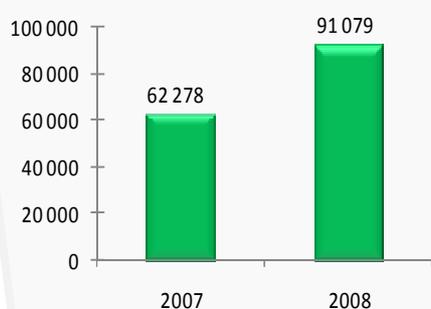
Parallèlement à l'extension de son réseau d'agences, L'Arab Tunisian Bank a poursuivi sa politique de développement des GAB et DAB avec la mise en place de 13 unités supplémentaires portant leur nombre à 118 à fin 2008.

En Outre, Le nombre de carte a progressé de 62.278 à fin 2007 à 91.079 fin 2008, soit une amélioration de 46,25%. Concernant les commerçants affiliés, leur nombre a atteint 1.904 au 31-12-2008 contre 1.712 l'année précédente.

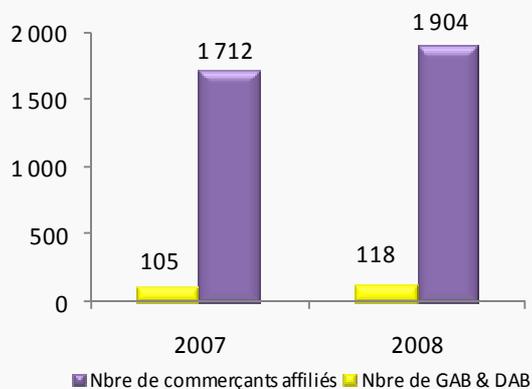
Par ailleurs, le nombre d'opérations traitées s'est inscrit en hausse de 43,03% pour s'établir à 2.560.895 à fin 2008 contre 1.790.438 une année auparavant.

Toutes ces évolutions ont permis à l'Arab Tunisian Bank de réaliser un Chiffre d'affaires sur carte de 282 millions de dinars à la fin de l'année 2008 contre 197 millions de dinars à fin 2007, soit une progression de 43,15%.

Evolution du Nombre de Carte



Evolution du Nombre de commerçants affiliés et de DAB & GAB



6.

Nouveaux Produits et Services

" Une dynamique commerciale consolidée "

La dynamique commerciale de l'ATB s'est affermie durant l'année 2008 et s'est concrétisée par le lancement de produits novateurs, souples et mieux adaptés aux besoins de sa clientèle tant de particuliers que de professionnels.

Cet enrichissement de l'offre commerciale a été appuyé par un effort de communication multi-média soulignant les avantages clés offerts.

Mobilink

Ce produit/service lancé en partenariat avec Tunisie Télécom et Tunisiana permet la recharge d'un téléphone portable ou fixe par le débit d'un compte bancaire, de dépôt ou d'épargne « ATB ».

TAFHAWEL

Il s'agit d'une formule de crédit destinée aux particuliers pour financer l'aménagement, la rénovation ou l'achèvement d'un logement.

Package IBN SINA

Il s'agit d'un package destiné aux professions médicales regroupant un ensemble de produits et services (facilité de trésorerie, mobilisations nées sur la CNAM, assurance, télématique, banque à distance....).

ATB GISB

Il s'agit d'un package offrant une réponse globale aux besoins des tunisiens résidents à l'étranger. (accès à distance, télématique, assurance, crédit immobilier Sakan, épargne en dinar convertibles....).

Carte Cella

Il s'agit d'une carte bancaire nationale destinée exclusivement aux femmes et leur permet d'effectuer des retraits d'argent, de régler des achats et de bénéficier de réductions ou de gratuités auprès de diverses enseignes partenaires.

Carte Amex

Il s'agit d'une carte internationale de paiement American Express destinée aux clients VIP titulaires de comptes en devises ou en dinars convertibles ou d'un dossier allocation voyages d'affaires à l'ATB, elle leur permet de couvrir des dépenses et des retraits en devises à l'étranger.

Money Gram

Cette offre permet aux clients de transférer des fonds partout dans le monde dans plus de 180 pays et leur permet de recevoir des fonds envoyés par un ordonnateur de l'étranger au profit des membres de leur famille ou à des amis, ou pour faire face à des obligations financières.

En dépit d'un environnement bancaire davantage concurrentiel, l'Arab Tunisian Bank a poursuivi en 2008 sa politique commerciale ciblée lui permettant de consolider sa position dans le système bancaire.

7

Moyens de Communication Innovants

"Une banque au service des jeunes "

Au cours de l'année 2008, l'Arab Tunisian Bank a mené des actions de communication permanentes en continuité des années précédentes et ce afin de faire connaître ses produits et services, de promouvoir continuellement son image de marque et d'ancrer la fidélisation de sa clientèle, en utilisant les médias ; TV et radio en tant que canaux de communication.

La campagne lancée par l'ATB s'est différenciée du secteur en se basant sur des moyens de communications spécifiques et judicieusement choisis.

Blog club jeune

Toujours à l'écoute des jeunes, l'ATB s'est lancée en tant que première banque dans le blogging à travers un blog dédié au club jeunes, le club des porteurs de carte C'jeune.

www.clubjeunesatb.com

Ce blog est un espace ouvert à tous les jeunes et a pour objectif de les familiariser avec la carte C'jeune et les offres qui leur sont destinées (crédit strat, crédit dirassati, PC portable à 1 dinar, le permis à 1 dinar par jour,etc)

ATB challenge

Pour la Quatrième année consécutive, l'Arab Tunisian Bank a organisé le concours ATB Challenge, réitérant ainsi son engagement aux côtés de jeunes créateurs de projets innovants dans les domaines de l'art et la culture, les sciences et technologies, et le Management technologique et initiative entrepreneuriale.

L'ATB a clôturé l'année 2008 par le lancement du concours Epargne el Khir pour promouvoir les souscriptions aux produits d'épargne, contribuant ainsi à la politique économique de la Tunisie qui encourage toute forme d'épargne et en développant pour la banque des ressources plus stables et moins coûteuses.

Intranet

Mis en ligne depuis 2004, l'intranet s'est enrichi sur le fond comme sur la forme, la circulation de l'information est devenue plus efficace, plus précise. Les supports de communications internes ont été refondus et ont permis aux collaborateurs d'être plus proches de l'actualité de la banque et de renforcer leur culture d'entreprise.

La culture de l'Arab Tunisian Bank s'articule autour de quatre valeurs clairement identifiées :

- L'excellence et le plaisir de servir.
- L'innovation, la créativité et l'ouverture d'esprit.
- L'honnêteté, l'intégrité et le respect de l'individu.
- L'élévation du secteur bancaire et de l'économie Tunisienne.

8

"Compliance" Diffusion de la charte de déontologie

L'exercice écoulé a connu un événement majeur; concrétisé par la signature et la distribution d'un Code de Conduite, obligeant et engageant tous les employés de la banque; y compris les tierces parties agissant en son nom.

Durant l'année 2008, l'ATB a développé des outils de «Monitoring» permettant d'identifier les exigences légales et/ou réglementaires, d'évaluer l'efficacité du dispositif de contrôle interne et d'apprécier le risque de non-conformité auquel la banque peut y être exposée. Le développement de ces outils a constitué la pierre angulaire du programme de conformité, ayant permis ainsi de conduire plusieurs missions de contrôle de conformité au niveau des unités opérationnelles et d'identifier les points de faiblesse nécessitant une action de formation.

Dans le cadre de la gestion des risques, l'ATB a pris part à la revue et à l'appréciation des risques de non-conformité relatives aux nouveaux produits commercialisés et aux nouvelles procédures mises en place.

La banque a également assuré une veille juridique, des textes légaux ou exigences réglementaires, émanant d'instances ou d'organismes internationaux et ce en relation avec le blanchiment des capitaux.

Profitant de son appartenance au Group Arab Bank, l'ATB a établi un accord de partenariat avec l'APTBEF permettant à l'unité du Group Regulatory Compliance AB de dispenser une action de formation gratuite en matière de conformité, au profit des représentants de toutes les banques tunisiennes et a ainsi permis à des responsables de conformité de certaines banques de la place de bénéficier de stages pratiques dans ses locaux.

L'ATB est déterminée à jouer un rôle de leader en matière de «Compliance» et à faire partager son savoir faire avec les banques de la place, en vue d'une élévation du secteur

financier tunisien.

9.

La Gestion des Risques

"Une maîtrise du risque renforcée"

Dans un souci de s'aligner aux dispositions internationales en matière de gestion des risques, l'ATB a engagé un chantier de mise en conformité avec la future réglementation sur l'adéquation des fonds propres (Bâle II). Certains aspects de la gestion des risques ont été renforcés en particuliers en matière de suivi des risques de crédit, en matière de recouvrement des créances accrochées et de liquidité. Les procédures opérationnelles sont traitées de façon efficace et bien contrôlées.

En 2008, l'activité « Retail » a été marquée par le développement et la mise en œuvre de l'outil « Scoring », c'est un outil de mesure du risque de crédit aux particuliers. Le principe consiste en l'utilisation de « scores » mesurant le niveau de risque de chaque client en fonction de l'objet du crédit (à la consommation, à l'habitat...) et portent sur le montant du crédit, l'endettement, le niveau d'autofinancement, le solde du compte ainsi que son ancienneté, la profession de l'emprunteur.... Outre le gain de temps considérable (permettant un traitement de masse), l'utilisation de cet outil possède un faible coût et permet une mesure objective du risque.

La politique suivie par l'ATB en matière de gestion des risques crédits a produit des résultats positifs. Les indicateurs prudentiels ont montré une amélioration sensible en 2008 par rapport à 2007, avec le ratio des créances classées par rapport aux engagements baissant de 11,36 % à 9,35 % et le taux de couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés s'est amélioré passant de 62,78% en 2007 à 70,84% en 2008.

Indicateurs Prudentiels de l'ATB		
	2007	2008
CDL (Bilan+H.Bilan)/Total engagement	11,36%	9,35%
Provisions et Agios réservés /CDL (Bilan+H.Bilan)	62,78%	70,84%
Ratio de couverture des risques encourus (Ratio Cooke)	9,62%	11%
Ratio de Liquidité	192%	186,3%
ROE	15,78%	16,16%
ROA	1,07%	1,27%

10.

Les Ressources et les Emplois

"Une croissance remarquable des Comptes Epargnes"

Evolution des ressources clientèle

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont enregistré au 31 décembre 2008, une progression de 12,75% et se sont établies à 2.528,2 MD contre 2.242,4 MD, une année auparavant conférant ainsi à l'A.T.B, 9% de part de marché au 31/12/2008.

Les dépôts à terme ont connu une progression de 11,59%, d'un montant de 140,1 MD pour s'établir à 1.348,7 MD.

Les dépôts d'épargne ont connu une évolution positive de 23,75%, supérieure à celle observée dans le système bancaire (9,4%) et leur part de marché s'est améliorée de 0,48 point comparativement à fin décembre 2007. Cette progression a été facilitée par les ressources de la clientèle des particuliers, liée dans une large mesure à l'extension du réseau et à des actions de marketing ciblées.

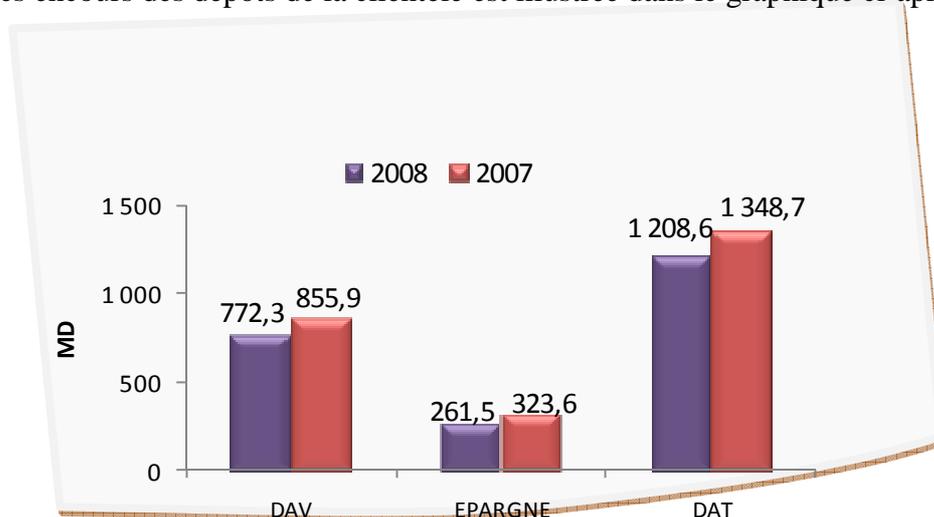
Concernant *les dépôts à vue*, ils ont connu une augmentation de 10,83 % de même tendance que celle du système bancaire (+12,27%) pour atteindre 855,9 MD à fin décembre 2008.

L'évolution de la part de marché de l'A.T.B par nature de ressources se présente comme suit :

*Evolution des encours des dépôts de la clientèle
ATB-Système bancaire (20 banques)*

	Taux d'évolution système bancaire	Taux d'évolution ATB	Part de marché ATB		
			Dec 2008	Dec 2007	Var/Dec 2007
Dav	12,27%	10,83%	9,44%	9,57%	-0,13
Epargne	9,40%	23,75%	4,13%	3,65%	0,48
Dat	22,56%	11,59%	11,15%	12,25%	-1,1

L'évolution des encours des dépôts de la clientèle est illustrée dans le graphique ci-après:



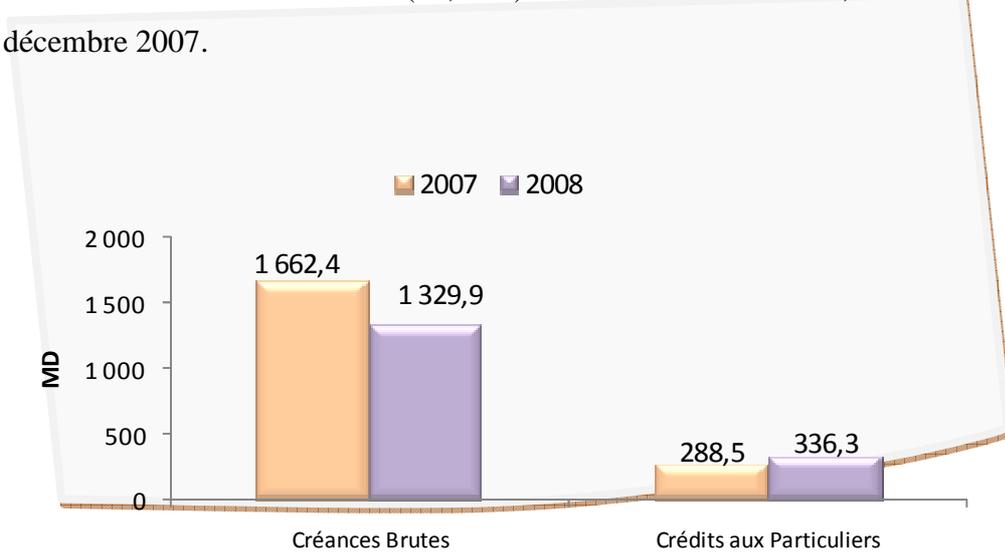
Les crédits bruts à la clientèle :

En 2008, le niveau d'intervention de l'Arab Tunisian Bank dans les crédits à l'économie a connu une progression de 25,00% pour s'établir à 1.662,4 millions de dinars contre 1.329,9 millions de dinars au terme de l'exercice 2007, et représente 5,66% de l'ensemble des crédits du secteur bancaire Tunisien.

Les crédits à court terme tirés principalement par l'escompte de papier commercial se sont inscrits à 476 MD en hausse de 24,50% par rapport à 2007. L'encours global des crédits à

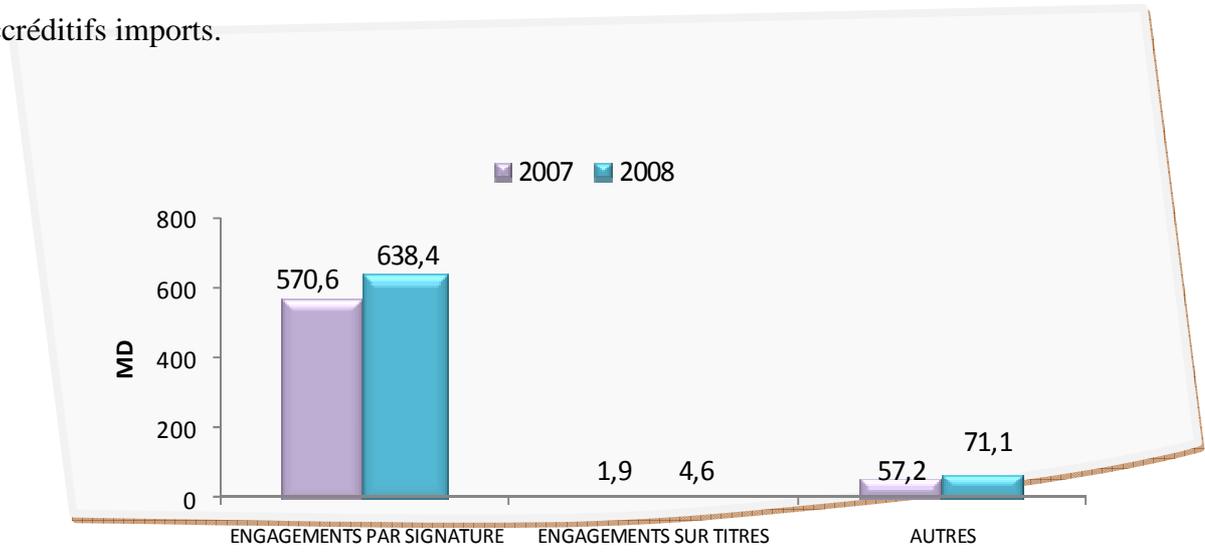
moyen et long terme a progressé de 27,91% pour s'établir à 748,3 millions de dinars contre 585 MD à fin décembre 2007.

En hausse de 16,58 %, les crédits aux particuliers ont connu une progression supérieure à celle observée dans le secteur bancaire (14,47%) et se sont élevés à 336,3MD contre 288,5 MD à fin décembre 2007.



Les engagements par signature:

Les engagements par signature ont enregistré une augmentation de 13,39% par rapport à fin décembre 2007 pour s'inscrire à 714,1 MD, imputable principalement à une hausse des accreditifs imports.

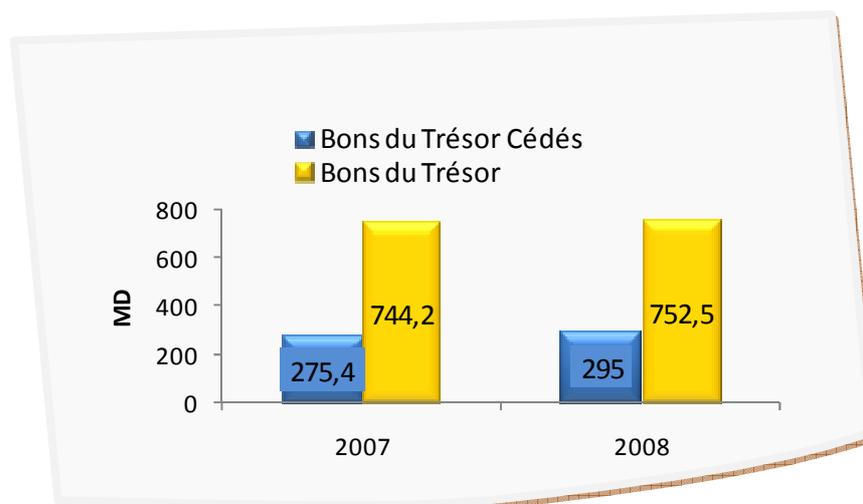


11.

Le Portefeuille Titres Commercial

Les Bons du Trésor souscrits par l'A.T.B ont atteint 752,5 MD au 31 décembre 2008, contre 744,2 MD à fin 2007, en accroissement de 1,12% suite à l'arrivée à échéance (juin 2008) d'une partie des Bons du Trésor d'un montant de 119 MD.

Parallèlement, les bons du trésor cédés à la clientèle ont enregistré une progression de 7,12% et se sont inscrits à 295 MD comparativement à 275,4 MD au 31 décembre 2007.

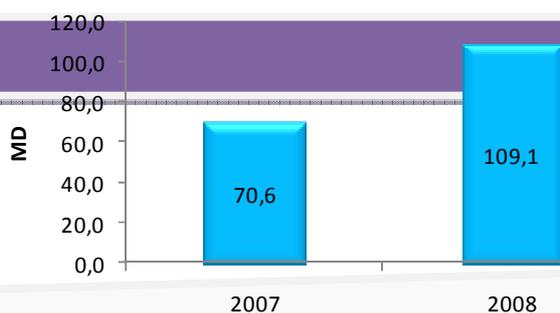


12.

Le Portefeuille Investissement

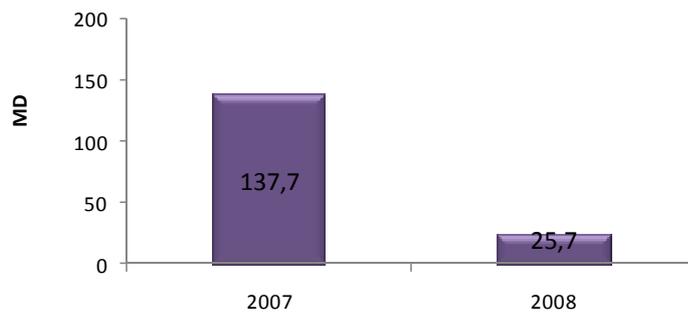
Les Participations

Le volume des participations net de provisions et agios réservés s'est élevé à 109,1 MD à fin 2008 contre 70,6 MD au terme de l'année 2007.



Les Investissements

L'encours des investissements s'est inscrit en recul de 81,34 % pour s'établir à 25,7 MD contre 137,7 MD à fin décembre 2007, suite à l'arrivée à échéance (juin 2008) d'une partie des Bons du Trésor d'un montant de 119 MD.

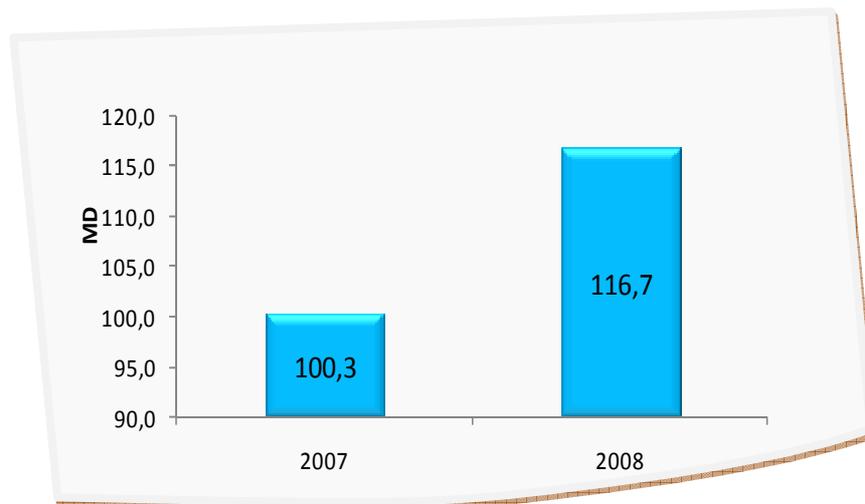


13.

Les résultats d'Exploitation

Le Produit Net Bancaire

Le Produit Net Bancaire s'est inscrit en hausse de 16,37% par rapport à l'exercice 2007 pour atteindre 116,7 MD à fin décembre 2008 contre 100,3 MD au terme de l'année 2007. Cette évolution a été principalement soutenue par la croissance de l'activité



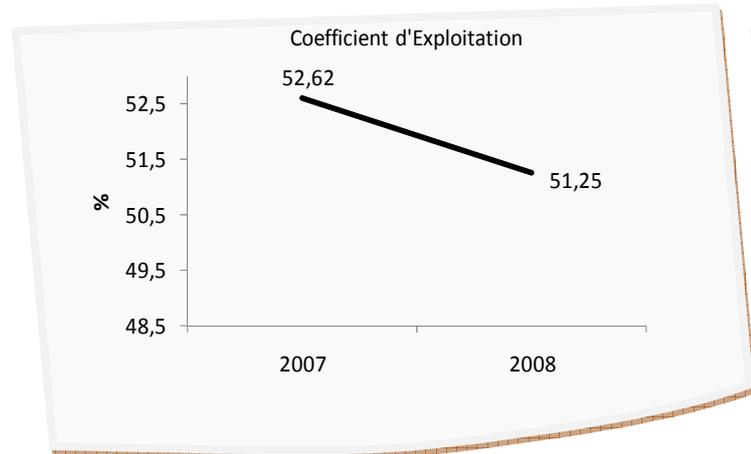
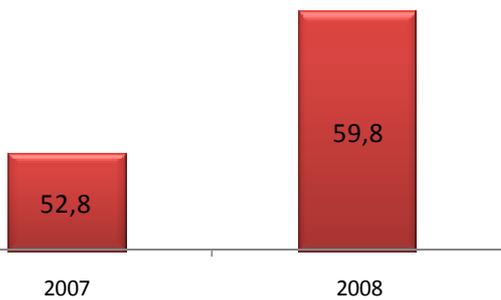
L'évolution des composantes du PNB fait ressortir une marge d'intérêt, enregistrant une progression de 33,37%, une marge sur commissions en hausse de 17,39%, et les autres revenus sur portefeuilles titres commercial et d'investissement ont connu une évolution de 8,01%.

Les Frais Généraux

Les frais généraux ont augmenté de +13,34% pour atteindre 59,83 MD à fin décembre 2008 contre 52,79 MD l'année précédente. Cette évolution s'explique principalement par la poursuite du plan de développement du réseau.

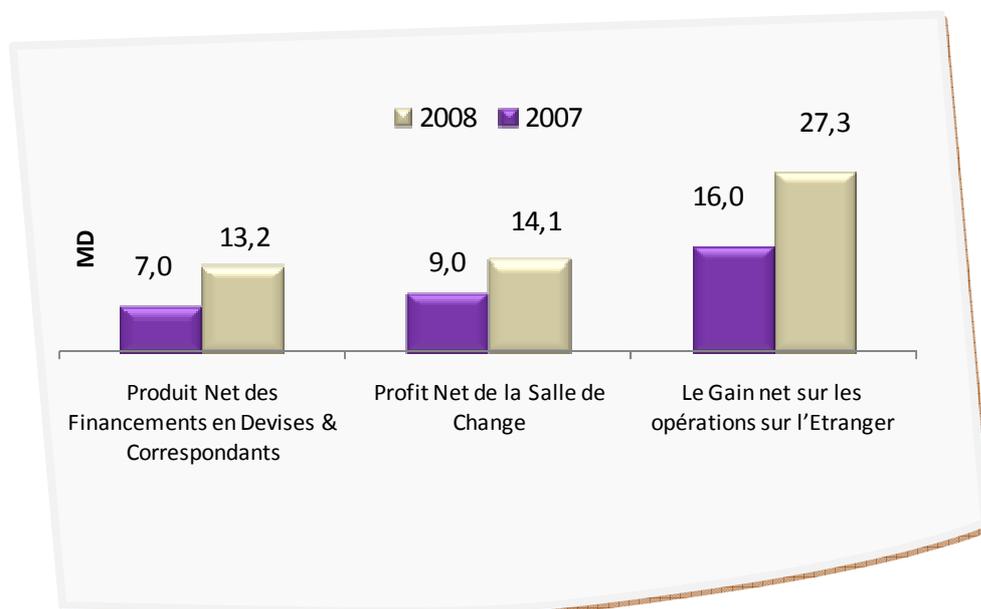
Le coefficient d'exploitation s'est amélioré pour s'inscrire à 51,25% en 2008 contre 52,62% en 2007

Frais Généraux

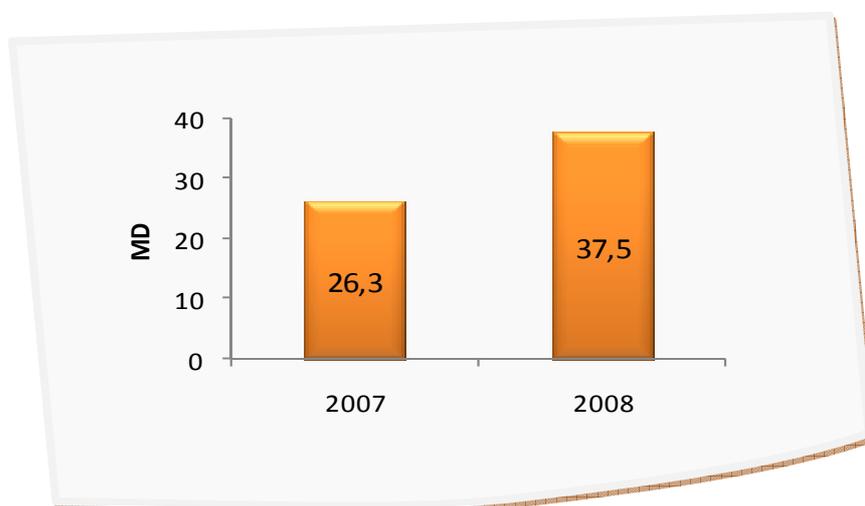


Les Opérations sur l'Etranger

Le Gain net sur les opérations sur l'Etranger a enregistré une augmentation de 70,63% par rapport à l'exercice précédent. Cet accroissement est imputable essentiellement aux produits provenant des financements en devises qui ont généré une progression de 88,6% par rapport à 2007.



Le Bénéfice Net de l'exercice a atteint 37,5 MD au 31-12-2008 contre 26,3 MD à fin décembre 2007, en progression de 42,42 %.



14.

Les Principaux Ratios

Le Ratio de Structure

2007

2008

Crédits Nets / Dépôts

53,45%

59,89%

Les Ratios de Rentabilité

2007

2008

Résultat Net / PNB

26,25%

32,12%

ROE

15,78%

16,16%

ROA

1,07%

1,27%

Le Ratio de Liquidité

2007

2008

192%

186%

Le Ratio de Solvabilité

2007

2008

9,62%

11%

Ratio Boursier

	2007	2008
Cours de l'action	5,40	5,36
Bénéfices (En dinars)	26.332.266	37.502.383
Nbrs d'Actions	60.000.000	80.000.000
Bénéfices / Actions (En Dinars)	0,439	0,469
Dividendes par Action (En Dinars)	0,170	0,170
Earning per Share (Cours Action /Bénéfice par Action)	12,30	11,43
Dividendes Yield (Dividendes par Action /Cours Action)	3,15%	3,17%

15.

Rapports des Commissaires aux Comptes

- **Rapports des Commissaires aux Comptes**
- **Etats Financiers :**
 - **Bilan**
 - **Etat des engagements hors bilan**
 - **Etat de résultat**
 - **Etat de flux de trésorerie**
 - **Notes aux états financiers**

Tunis le 14 mai 2009

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale du 24 mai 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Arab Tunisian Bank comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultats, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à la même date et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué pour cela nos travaux selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur au sein de la Banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Nous avons assisté, au 31 décembre 2008, aux opérations d'inventaire physique des valeurs gérées par le portefeuille central, la caisse centrale ainsi que les caisses de sept agences.

5. Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne, notamment l'examen des procédures administratives, financières, comptables et informatiques en vigueur. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous sa forme définitive à la direction générale de la Banque le 24 avril 2009. Il fait partie intégrante du présent rapport. Dans ce rapport, nous avons recommandé particulièrement :

a. Le recours à la distinction dans les livres de la Banque des échéances impayées en principal et des échéances impayées en intérêts afin de noter avec davantage de précisions les agios réservés.

b. L'appréciation de la solvabilité future de certaines relations de la Banque sur la base d'informations financières actualisées.

c. L'abandon du recours au traitement extra-comptable pour la détermination, au cas par cas, des engagements de la clientèle, des impayés, des agios réservés et des provisions s'y rapportant.

6. Nos travaux ont été relativement limités par le défaut de réponse de six avocats sur 40 mandats par la Banque à nos lettres de circularisation. Il en est de même de 38 établissements bancaires et financiers sur 61 ayant eu à réaliser avec la Banque des opérations financières et d'un dépositaire de bons de trésor en devise.

7. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné au paragraphe 6 ci-dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'annexés aux pages 10 à 35 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

8. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration. Les informations en question n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

9. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé à la vérification de la conformité de la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la Banque aux dispositions du texte sus-indiqué. A ce sujet, nous remarquons que le cahier des charges n'a pas été signé par la Banque et les comptes de valeurs mobilières ne sont pas tenus et mis à jour conformément aux articles 4 et 5 du même décret.

10. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de la Banque (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T n° 24-91, 23-93, 04-99 et 12-01 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/3/1999 et du 4/5/2001. Ces actifs portent au 31 décembre 2008 sur 2.409.326 MDT dont 661.837 MDT au titre des engagements hors bilan et représentent 60% du total du bilan et des éléments hors bilan de la Banque, diminués des garanties financières, des garanties de l'Etat, et des garanties bancaires ainsi que des provisions et des agios réservés requis au 31 décembre 2008. Les fonds propres de la Banque totalisent 261,285 MDT et représentent environ 10,84 % du total des actifs pondérés.

11. La Banque a procédé à l'appréciation des risques inhérents à ses engagements et à ses participations, conformément aux règles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

En couverture des mêmes risques et en tenant compte des recouvrements et des garanties supplémentaires obtenus durant les quatre premiers mois de l'année en cours, la Banque a constitué des provisions pour 127,670 MDT réparties sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 27,177 MDT, soit un total de 154,847 MDT

12. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T visées aux paragraphes précédents, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 84% des créances sur la clientèle. Notre étude a couvert 1.860 cas et a porté sur 1.927 MDT pour un total de 2.296 MDT. Conséquemment, la répartition par classe desdits engagements se présente (en milliers de dinars) au 31/12/2008 ainsi :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
1.434,502	650,965	14,299	12,538	49,805	133,834

13. Par référence aux circulaires de la B.C.T précédemment visées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 11 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de la Banque

Nous avons constaté, également, que les engagements pondérés de 4 relations dépassent le seuil de 15% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 2 fois les mêmes fonds propres de la Banque

Nous avons relevé, enfin, que les engagements de deux relations dépassent la limite de 25% des fonds propres de la Banque, limite prévue par le paragraphe 2 de la circulaire de la B.C.T n° 04-99 du 19 mars 1999

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

14. En application des dispositions de l'article 5 de la circulaire de la B.C.T n° 8 du 9 mai 1997, nous avons procédé, à partir des données de la comptabilité, à l'appréciation de la position de change de la Banque au 31 décembre 2008. Il en ressort que la contre valeur de la position de change par monnaie n'excède pas 10% des fonds propres nets de la Banque et que la contre valeur de la position de change toutes monnaies confondues n'excède pas 20% des fonds propres nets de la Banque.

15. En application des dispositions de l'article 13 de la circulaire de la B.C.T n° 4 du 16 février 2001, nous avons procédé à partir des données de la comptabilité, à l'appréciation du ratio de liquidité de la Banque au 31 décembre 2008. Il en ressort que le ratio dégagé est de 86% supérieur au seuil minimal exigé par les textes sus-visés.

Ahmed Mansour

Arab Tunisian Bank
Rapport Général du commissaire aux comptes
Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2008

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24 mai 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'Arab Tunisian Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de l'Arab Tunisian Bank arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence la non application par la banque de certaines règles comptables sans, toutefois, que l'impact soit suffisamment significatif pour être porté au niveau de notre opinion sur les comptes telle qu'exprimée ci-avant. Ainsi :

- Les frais de publicité sont en partie portés à l'actif du bilan (Charges reportées) alors qu'ils ne respectent pas les conditions prévues par la norme comptable 10 ;
- Les revenus des commissions relatives aux clients non performants ne font pas l'objet de réservation à l'instar des revenus en intérêts, en l'absence d'informations déclinant les commissions par client.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque procède actuellement au suivi de la liste des actionnaires sur la base de l'état communiqué périodiquement par la STICODEVAM. Par ailleurs, la banque n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.



AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI

Tunis, le 15 mai 2009

Bilan

Exercice clos le 31 décembre 2008

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	31-12-2008	31-12-2007
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	342 502	64 964
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	595 239	702 214 (*)
Créances sur la clientèle	3	1 514 041	1 198 593 (*)
Portefeuille-titres commercial	4	475 644	488 266
Portefeuille d'investissement	5	134 835	208 331
Valeurs immobilisées	6	53 904	50 841
Autres actifs	7	34 373	30 344 (*)
TOTAL ACTIF		3 150 538	2 743 553
PASSIF			
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	183 234	145 310
<i>Dépôts et avoirs de la clientèle</i>	9	2 528 188	2 242 378 (*)
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>	10	130 031	128 237
Autres passifs	11	35 314	30 160
TOTAL PASSIF		2 876 767	2 546 085
CAPITAUX PROPRES			
	12		
Capital		80 000	60 000
Réserves		156 248	112 143
Modifications comptables		-	(1 017)

Résultats reportés	21	10
Résultat de l'exercice	37 502	26 332
TOTAL CAPITAUX PROPRES	273 771	197 468

TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 150 538	2 743 553
---	------------------	------------------

() Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note aux états financiers N°4)*

Etat des engagements hors bilan

Exercice clos le 31 décembre 2008

(Unité : en 1000 DT)

	31/12/2008	31/12/2007
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>		
Cautions, avals et autres garanties données	170 341	296 792
Crédits documentaires	390 883	209 043
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	561 224	505 835
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
Engagements de financement donnés	148 260	121 991
Engagements sur titres	4 614	1 952
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	152 874	123 943
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
Garanties reçues	478 252	373 930

Etat de résultat

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2008

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2008	Exercice 2007
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts et revenus assimilés	15	130 948	112 310
Commissions (en produits)	16	24 563	20 910
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	17	55 777	52 478
Revenus du portefeuille d'investissement	18	5 330	4 098
Total produits d'exploitation bancaire		216 618	189 796
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	19	95 188	85 498
Commissions encourues		4 690	3 982
Total charges d'exploitation bancaire		99 878	89 480
PRODUIT NET BANCAIRE		116 740	100 316
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	20	(16 347)	(16 850)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	21	210	(305)
<i>Autres produits d'exploitation</i>		81	122
Frais de Personnel		(30 924)	(27 272)
Charges générales d'exploitation		(19 488)	(17 640)
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(9 418)	(7 877)
RESULTAT D'EXPLOITATION		40 854	30 494
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		1 535	(418)
Impôt sur les bénéfices		(4 887)	(3 744)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		37 502	26 332
Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		37 502	26 332
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			(1 017)
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		37 502	25 315

Etat des flux de trésorerie

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2008

(Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2008	Exercice 2007
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		288 084	269 391
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(177 909)	(174 006)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(9 591)	(127 216)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(309 286)	(86 293)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		9 417	435 792
Titres de placement		286 649	(81 158)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(27 298)	(26 861)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(28 023)	(4 373)
Impôt sur les sociétés		(3 295)	(5 210)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION		28 748	200 067
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		4 543	5 309
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		74 386	(22 115)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(9 853)	(11 852)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		69 076	(28 658)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Emission d'actions		49 000	-
Emission d'emprunts		(2 251)	50 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		3 907	7 734
Dividendes versés		(10 200)	(10 200)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		40 456	47 534
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		(85)	(55)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		138 195	218 998
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		471 179	252 181
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	22	609 374	471 179

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 décembre 2008, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31/12/2008, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N°99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N°2001-12 du 4 mai 2001.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Provisions

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n°91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : se sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;

- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 342 502 KDT au 31 décembre 2008 contre 64 964 KDT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 277 538 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Caisse	16 073	21 555
I B S Transport de fonds	159	-
Compte courant BCT	326 254	43 367
Compte courant postal	7	42
Traveller's Chèques	9	-
Total	342 502	64 964

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 595 239 KDT au 31 décembre 2008 contre 702 214 KDT au 31 décembre 2007 soit une diminution de 106 975 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
DAV auprès des banques	32 405	26 210
Prêts BCT	11 401	109 135
Prêts interbancaire	50 000	114 700
Prêts en devises	481 717	428 356
Prêts accordés aux établissements financiers	13 308	17 361
C.C.ste de leasing	168	1 393
Créances rattachées	2 929	3 040
Valeurs non imputées	3 311	2 019
Total	595 239	702 214

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
DAV auprès des banques	32 405	-	-	-	32 405
Prêts BCT	11 401	-	-	-	11 401
Prêts interbancaire	47 000	3 000	-	-	50 000
Prêts en devises	421 763	59 954	-	-	481 717
Prêts accordés aux établissements financiers	1 989	2 114	9 205	-	13 308
C.C.ste de leasing	168	-	-	-	168
Créances rattachées	2 075	854	-	-	2 929
Valeurs non imputées	3 311	-	-	-	3 311
Total	520 112	65 922	9 205	0	595 239

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde net de 1 514 041 KDT contre 1 198 593 KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 315 448 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Comptes ordinaires débiteurs	186 408	147 594
Portefeuille Escompte	178 157	151 006
Crédits à la clientèle non échus	1 100 670	873 329
Créances douteuses et litigieuses	132 735	116 739
Produits à recevoir	13 984	8 673
Produits perçus d'avance	(2 817)	(3 820)
Créances impayées	8 048	2 300
Impayés monétique	1 710	1 792
Total brut des crédits accordés à la clientèle	1 618 895	1 297 613
Avances sur placements à terme	18 782	4 712
Créances rattachées sur avances placements à terme	1 980	1 697
Autres valeurs à imputer	22 420	25 398
Autres créances	292	529
Total Autres créances	43 474	32 336
Total brut des créances sur la clientèle	1 662 369	1 329 949
A déduire couverture :		
Agios réservés	(24 771)	(22 916)
Provisions	(123 557)	(108 440)
Total Provisions et agios	(148 328)	(131 356)
Total net des créances sur la clientèle	1 514 041	1 198 593

Ventilation des crédits accordés à la clientèle par classe de risque :

Désignation	Actifs performants	Actifs non performants	Total
Comptes ordinaires débiteurs	166 156	20 252	186 408
Portefeuille Escompte	174 426	3 731	178 157
Créances sur la clientèle non échues	1 058 243	42 427	1 100 670
Créances douteuses et litigieuses	-	132 735	132 735
Produits à recevoir	11 961	2 023	13 984
Produits perçus d'avance	(2 690)	(127)	(2 817)
Créances impayées	5 096	2 952	8 048
Impayés monétiques	-	1 710	1 710
Total engagement bilan	1 413 192	205 703	1 618 895
Engagements hors bilan	644 836	3 685	648 521
Total engagement brut	2 058 028	209 388	2 267 416
Agios réservés	(113)	(24 658)	(24 771)
Provisions	(762)	(122 795)	(123 557)
Total agios réservés et provisions	(875)	(147 453)	(148 328)
Total engagement net	2 057 153	61 835	2 119 088

Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2008 à 475 644 KDT contre 488 266 KDT à fin 2007, soit une diminution nette de 12 622 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Bons de Trésor	460 460	470 696
Décote	(3 162)	(2 240)
Primes	211	349
Créances et dettes rattachées	18 135	19 461
Total	475 644	488 266

Note 5 : Portefeuille d'investissement.

5.1 Composition du portefeuille d'investissement

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2008 à 134 835 KDT contre 208 331 KDT à fin 2007, soit une diminution nette de 73 496 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Bons de Trésor	-	119 993
Décotes	-	(482)
Primes	-	25
Titres d'investissement	25 694	18 158
SICAR Fonds gérés	79 783	43 215
Titres de participations	9 120	8 344
Parts dans les entreprises liées	14 303	10 582
Participation en rétrocession	5 192	8 037
Créances rattachées	6 973	6 463
Total brut du portefeuille d'investissement	141 065	214 335
Provisions	(3 811)	(3 884)
Plus value réservées	(2 419)	(2 120)
Total provisions et plus value réservées	(6 230)	(6 004)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	134 835	208 331

5.2 Mouvements sur le portefeuille d'investissement

Désignation	Valeur Brute 31/12/07	Acquisition	Cession	Variation créances rattachées	Valeur Brute 31/12/08	Provisions et plus value réservée 2007	Dotation	Reprise	Provisions et plus value réservée 2008	VCN 31/12/2008
Bons de Trésor	119 993	-	119 993	-	-	-	-	-	-	-
Décotes	(482)	-	(482)	-	-	-	-	-	-	-
Primes	25	-	25	-	-	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	18 158	9 500	1 964	-	25 694	-	-	-	-	25 694
SICAR Fonds gérés	43 215	42 563	5 995	-	79 783	-	285	-	285	79 498
Titres de participations	8 344	1 058	282	-	9 120	1 057	73	391	739	8 381
Parts dans les entreprises liées	10 582	3 721	-	-	14 303	1 333	17	57	1 293	13 010
Participations en rétrocession	8 037	-	2 845	-	5 192	1 494	-	-	1 494	3 698
Créances rattachées	6 463	-	-	510	6 973	2 120	299	-	2 419	4 554
Total	214 335	56 842	130 622	510	141 065	6 004	674	448	6 230	134 835

5.3 Titres d'investissement

Les titres d'investissement ont totalisé un montant brut de 25 694 KDT au 31 décembre 2008, et sont composés comme suit :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues
AMEN BANK 2006	1 800	20 000
ATL 2003/1	200	10 000
ATL 2004/1	200	10 000
ATL 2007/1	1 000	12 500
ATL 2008/1	5 000	50 000
CIL 2002/2	200	10 000
CIL 2002/3	200	5 000
CIL 2003/1	400	10 000
CIL 2004/1	600	10 000
CIL 2004/2	200	5 000
CIL 2005/1	400	5 000
CIL 2007/1	1 000	10 000
CIL 2007/2	500	5 000
CIL 2008/1	2 000	20 000
CIL SUB/08	1 000	10 000
TUNISIE LEASING	1 000	10 000
FCC BIAT 1	4 494	5 000
FCC BIAT 2	5 500	5 500
Total	25 694	-

5.4 SICAR Fonds gérés

Les fonds placés auprès des SICRA ont totalisé un montant brut de 79 783 KDT au 31 décembre 2008 et se détaillent comme suit :

Raison sociale	Montant du Fonds	Provisions
Fonds ATD SICAR	70 663	285
Fonds CHALLENGE SICAR	7 140	-
Fonds STB SICAR	980	-
Fonds UNIVERS INVEST SICAR	1 000	-
Total	79 783	285

5.5 Titres de participations

Les titres de participations ont totalisé un montant brut de 9 120 KDT au 31 décembre 2008. Les participations de la banque sont effectuées au niveau des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2008
STICODEVAM	14	2 388	3,23%	-	1
SITH	28	28 000	10,00%	28	-
SPPI SICAR	75	25 000	3,29%	-	-
LA MAISON DU BANQUIER	271	292 200	3,25%	-	-
COTUNACE	40	500	1,00%	-	-
STE MON TUNISIE	231	2 310	8,56%	-	23
SODINO SICAR	525	70 000	2,92%	1	-
SICAB SICAF	100	20 000	2,50%	-	4
PARC ECO DE ZARZIS	300	3 000	5,02%	10	-
PARC ECO DE BIZERTE	300	30 000	7,86%	-	24
TUNIS-RE	958	86 816	2,48%	-	65
SODICAB SICAR	200	20 000	5,13%	35	-
S T G E	84	840	15,00%	84	-
I B S	155	80 000	16,90%	-	-
SEDATS	100	1 000	10,00%	100	-
SIBTEL	208	2 531	5,48%	-	-
CMT	300	30 000	3,00%	300	-
STE TUN. DE GARANTIE	100	1 000	3,33%	-	-
STPI	500	5 000	12,50%	27	-
SWIFT	5	9	0,01%	-	-
SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY	250	2 500	5,56%	22	-
SOCIETE DE GESTION DU TECHNOPOLE DE SFAX	100	1 000	10,00%	-	-
SOCIETE DE GESTION DU TECHNOPOLE DE SIDI THABET	25	10 000	10,00%	-	-
STE D'ETUDE ET DE DEVPT DE SOUSSE	150	1 500	15,00%	7	-
S.T.P.A.T.	40	400	8,89%	10	-
FCPR "PHENICIA SEED FUND"	500	500	5,00%	-	-
FCPR " ALTER MED"	345	1 500		-	-
FINAOSICAV	250	2 500	25,00%	-	-
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	2 000	2 000	5,00%	-	-
FCP FINA 60	10	10	10,00%	-	-
					8
BANQUE NATIONALE AGRICOL	280	20 824	0,10%	96	-
ATTIJARI BANK	206	14 593	0,05%	18	-
Visa INC	470	9 580		-	1
Total	9 120	767 501		738	126

5.6 Parts dans les entreprises liées

Les parts dans les entreprises liées ont totalisé un montant brut de 14 303 KDT au 31 décembre 2008. Les participations de la banque sont effectuées au niveau des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Pourcentage de détention	Provisions	Dividendes 2008
AFC	290	60 000	30%	-	45
ARABIA SICAV	2 416	21 940	25%	1 148	30
ATD SICAR	900	89 999	41%	-	90
ATI	2 314	347 745	30%	-	261
ATL	6 595	4 613 575	27%	-	368
ATS	9	896	13%	9	-
SANADET SICAV	90	900	0.06%	-	5
AXIS TRESORERIE	200	2 000	0.64%	-	8
AXIS CAPITAL PROTEGE	30	30	0.64%	-	-
SARI	66	659	2%	-	4
UNIFACTOR	667	133 332	7%	17	-
CODIS	306	3 060	26%	119	-
IRADET 20	70	7 000	12%	-	2
IRADETT 50	70	7 000	11%	-	2
IRADETT100	70	7 000	21%	-	1
IRADETT CEA	70	7 000	48%	-	2
SALAMETT CAP	70	7 000	0.4%	-	-
SALAMETT PLUS	70	7 000	1%	-	3
Total	14 303	5 316 136		1 293	821

5.7 Participations en rétrocession

Les participations en rétrocession ont totalisé un montant brut de 5 192 KDT au 31 décembre 2008. Les participations de la banque sont effectuées au niveau des sociétés suivantes :

Raison sociale	Valeur brute	Nbre d'actions détenues	Provisions	Plus value réservée
SHTS	663	66 250	663	1 112
SMALT INVESTMENT.	100	1 000	100	135
PRIMAVERA	395	3 945	395	749
BIFECTA	250	25 000	250	330
STE EX TOURISTIQUE	87	875	87	93
STE EL MOURADI GOLF	1 062	106 250	-	-
STE EL MOURADI MAHDIA	2 000	20 000	-	-
HAMMAMET MARINE	200	2 000	-	-
FLAMINGO BEACH	135	13 500	-	-
PARC CARTHAGE	250	25 000	-	-
G M G	50	500	-	-
Total	5 192	264 320	1 495	2 419

Note 6 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2008 à 53 904 KDT contre 50 841 KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 3 063 KDT.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31/12/07	Acquisition	Cession	VB au 31/12/08	Amortissements cumulés	V Nette au 31/12/08
Terrains	2 795	420	-	3 215	-	3 215
Immeubles	20 055	-	-	20 055	5 855	14 200
Matériels et Mobiliers	4 664	339	77	4 926	2 891	2 035
Matériels informatiques	16 399	3 307	15	19 691	11 520	8 171
Matériels roulants	3 605	1 481	495	4 591	2 038	2 553
Autres Immobilisations	35 510	4 894	-	40 404	16 674	23 730
Total	83 028	10 441	587	92 882	38 978	53 904

Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2008 à 34 373 KDT contre 30 344 KDT à fin 2007, soit une augmentation de 4 029 KDT détaillée comme suit :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Crédits & Avances aux Personnels	14 612	14 357
Impôts Actif	3 860	4 139
Stocks Imprimés & Fournitures	525	440
Charges à répartir	1 817	2 426
Comptes d'attente	15 695	11 306
Crédits pris en charge par l'Etat	285	318
Provision sur autres actifs	(2 421)	(2 642)
Total	34 373	30 344

Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 1 817 KDT au 31 décembre 2008 contre un montant de 2 426 KDT à fin 2007 soit une diminution de 609 KDT se détaillant comme suit :

Désignation	VB Déc. 2007	Frais engagés en 2008	VB Déc. 2008	Résorptions cumulées Déc-07	Résorption exercice 2008	Résorptions cumulées Déc-08	V.Nette Déc 2007
Frais de publicité	6 675	1 407	8 082	4 604	2 022	6 626	1 456
Autres charges à répartir	471	54	525	116	48	164	361
Total	7 146	1 461	8 607	4 720	2 070	6 790	1 817

3.2 PASSIF

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers sont passés de 145 310 KDT au 31 décembre 2007 à 183 234 au 31 décembre 2008.

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts à vue	6 044	9 936
Emprunts	82 354	97 811
Dettes rattachées	500	902
Autres dépôts à affecter	94 336	36 661
Total	183 234	145 310

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	6 044	-	-	-	6 044
Emprunts	61 752	20 602	-	-	82 354
Dettes rattachées	225	275	-	-	500
Autres dépôts à affecter	94 336	-	-	-	94 336
Total	162 357	20 877	-	-	183 234

Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 2 528 188 KDT au 31 décembre 2008 contre 2 242 378 KDT au 31 décembre 2007.

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts à vue	783 230	684 076
Dépôts à Terme	1 329 573	1 189 418
Comptes d'épargne	323 587	261 481
Autres sommes dues à la clientèle	72 661	88 181
Dettes rattachées	19 137	19 222
Total	2 528 188	2 242 378

Ventilation selon la durée résiduelle

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Désignation	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	783 230	-	-	-	783 230
Dépôts à Terme	797 357	313 718	218 358	140	1 329 573
Comptes d'épargne	323 587	-	-	-	323 587
Autres sommes dues à la clientèle	72 661	-	-	-	72 661
Dettes rattachées	6 065	6 108	6 934	30	19 137
Total	1 982 900	319 826	225 292	170	2 528 188

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 130 031 KDT au 31 décembre 2008 contre 128 237 KDT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 1 794 KDT.

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Dotation FOPRODI	172	50
Dotation FONAPRA	1 427	1 563
Lignes de crédit extérieures	77 778	73 856
Emprunt obligataire	47 749	50 000
Intérêts courus	2 905	2 768
Total	130 031	128 237

Note 11 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève à fin 2008 à 35 314 KDT contre 30 160 KDT à fin 2007, soit une augmentation de 5 154 KDT détaillée comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2008	31/12/2007
Frais liés au Personnel	7 208	6 138
Divers frais à payer	6 708	6 115
Impôts Passifs	8 378	6 461
Provisions pour risques et charges	2 694	1 268
Comptes D'attente	10 326	10 178
Total	35 314	30 160

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 12 : Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2008, le capital social s'élève à 80 000 KDT composé de 80 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice 2008 ont atteint 273 771 KDT à fin 2008 contre 197 468 KDT à fin 2007, soit une augmentation de 76 303 KDT ainsi détaillée :

(EN KDT)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour Réinvest exonorés disponible	Réserve pour Réinvest exonorés indisponible	Réserve à régime spécial	Réserve à régime spécial devenue disponible	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Modifications comptables	Total
Solde au 31/12/2007 avant affectation	60 000	55 064	5 495	4 219	3 592	40 143	3 097	533	10	26 332	(1 017)	197 468
Modificatipons comptables										(1 017)	1 017	0
Solde au 31/12/2007 après modifications comptables	60 000	55 064	5 495	4 219	3 592	40 143	3 097	533	10	25 315	0	197 468
Réserves à régime spécial devenues disponibles					-3 400		-372	372		3 400		0
Augmentation capital	20 000	29 000										49 000
Affectations des bénéfices non réparties au 31/12/2007												
- Réserve légale			505							(505)		0
- Réserve pour réinvestissement						18 000				(18 000)		0
-Dividendes										(10 200)		(10 200)
-Résultats reportés									10	(10)		0
Résultat net 31/12/2008										37 502		37 502
Solde au 31/12/2008 Avant affectation	80 000	84 064	6 000	4 219	192	58 143	2 725	905	20	37 502	0	273 771

3.4 ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 130 948 KDT au cours de l'exercice 2008 contre un montant de 112 310 au cours de l'exercice 2007.

Désignation	2008	2007
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	28 962	21 670
Intérêts sur crédit CT & MLT	84 508	72 783
Intérêts sur comptes courants débiteurs	17 470	16 565
Autres intérêts et revenus assimilés	8	1 292
Total	130 948	112 310

Note 16 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 24 563 KDT au cours de l'exercice 2008 contre un montant de 20 910 KDT au cours de l'exercice 2007 soit une augmentation de 3 653 KDT :

Désignation	2008	2007
Commissions sur comptes et moyens de paiement	12 324	10 604
Commissions sur opérations internationales	2 646	2 137
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	5 815	5 066
Récupérations et autres commissions	3 778	3 103
Total	24 563	20 910

Note 17 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 55 777 KDT au cours de l'exercice 2008 contre un montant de 52 478 KDT au cours de 2007

Désignation	2008	2007
Produits sur Bons de Trésor	43 388	44 165
Décote sur titres de transactions	(1 664)	(871)
Prime sur titres de transactions	-	207
Gains sur portefeuille-titres commercial	41 724	43 501
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	1 600	661
Profit/ Perte sur opérations de change	83	1 195
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	14 234	14 031
Profit/ Perte sur position de change à terme	(1 864)	(6 910)
Gains sur opérations financières	14 053	8 977
Total	55 777	52 478

Note 18: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 5 330 KDT au cours de l'exercice 2008 contre un montant de 4 098 KDT au cours de l'exercice 2007 soit une augmentation de 1 232 KDT :

Désignation	2008	2007
Produits de valeurs mobilières	2 683	1 901
Produits sur participations en portage et fonds gérés	2 647	2 197
Total	5 330	4 098

Note 19 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 95 188 KDT au cours de l'exercice 2008 contre un montant de 85 498 KDT au cours de 2007.

Désignation	2008	2007
Intérêts /opérations de trésorerie et interbancaires	4 628	4 790
Intérêts /ressources spéciales et emprunt obligataire	6 534	4 740
Intérêts sur dépôts à terme	62 996	56 629
Intérêts sur comptes d'épargne	10 097	8 225
Intérêts sur dépôts à vue	10 933	11 114
Total	95 188	85 498

Note 20 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 16 347 KDT au cours de 2008 KDT contre un montant de 16 850 KDT au cours de 2007 se détaillant ainsi:

Désignation	2008	2007
Dotations aux provisions/créances et pour passifs	16 347	16 850
Perte sur créances	-	721
Reprises provisions	-	(721)
Total	16 347	16 850

Note 21 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de -210 KDT au cours de 2008 KDT contre un montant de 305 KDT au cours de 2007 se détaillant ainsi:

Désignation	2008	2007
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	531	142
Décote sur titres d'investissement	-	482
Prime sur titres d'investissement	-	(25)
Perte sur titres	469	
Plus value sur cession titres de participation	(605)	(274)
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(605)	(20)
Total	(210)	305

3.5 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2008 un solde de 609 374 KDT contre un solde de 471 179 KDT au 31 décembre 2007 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	342 509	64 964
Dépôts et avois auprès des correspondants étrangers	453 675	513 562
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(186 810)	(107 347)
Total	609 374	471 179

4. Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité.

Au 31 décembre 2008, il a été procédé aux opérations de reclassements ci-après :

- Les comptes des intérêts à recevoir sur les avances sur les dépôts à terme figurant au 31 décembre 2007 sous la rubrique « Autres actifs » pour 1 666 KDT, ont été reclassés sous la rubrique « Créances sur la clientèle ».
- Les créances prises en charges par l'état pour un montant de 318 KDT ont été classé en 2007 sous la rubrique Créances sur la clientèle et en 2008 sous la rubrique « Autres actifs ».
- Les engagements sur les établissements financiers figurant au 31 décembre 2007 sous la rubrique « Créances sur la clientèle » pour 17 483 KDT, ont été reclassés sous la rubrique « Créances sur les établissements bancaires et financiers ».
- Des dépôts de la clientèle pour un montant de 725 classés en 2007 parmi les « Autres actifs », ont été reclassés en 2008 sous la rubrique « Dépôts et avois de la clientèle ».

Les données comparatives au 31/12/2007 ont été, en conséquence, retraitées comme suit :

Désignation	Montant avant retraitement 31/12/2007	Montant après retraitement 31/12/2007	Variation
Créances sur les établissements bancaires et financiers	684 731	702 214	17 483
Créances sur la clientèle	1 214 728	1 198 593	(16 135)
Autres actifs	30 967	30 344	(623)
Dépôts et avois de la clientèle	2 241 653	2 242 378	725

5. AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 23: Transactions avec les parties liées

- L'encours total au 31/12/2008 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs s'élève à 112 865KDT et se détaille comme suit:

Groupe d'affaire des administrateurs	Montant
Groupe BAYAH	78 560
Groupe BEN SEDRINE	3 157
Groupe ABBES	25 410
Groupe RIDHA ZERZERI	4 281
Groupe CHEDLY BEN AMMAR	1 458
Total	112 865

- L'encours total au 31/12/2008 des engagements des entreprises liées s'élève à 11 225 KDT et se détaille comme suit:

Entreprises liées	Montant
UNIFACTOR	7 556
CODIS	2 543
Société Arab de Réalisations	1 006
Arab Tunisian Lease	65
Arab Financial Consultant	55
Total	11 225

- L'encours au 31/12/2008 des prêts et emprunts avec le groupe Arab Bank se détaille comme suit:

Groupe Arab Bank	Montant
Prêts	424 102
Emprunts	(33 290)

- L'ATB a conclu en 2007 avec Arab Tunisian Development SICAR (ATD SICAR), dans laquelle elle détient 41,14% du capital, un avenant à la convention de gestion des fonds à capital risque pour porter le montant total des fonds débloqués de 36 663 KDT à 70 663 KDT au 31/12/2008. L'ATD SICAR perçoit les rémunérations suivantes :

- Une rémunération annuelle hors taxe de 1,25% prélevée sur la base de la valeur nominale des fonds à la fin de chaque exercice et payée préalablement à la déduction des autres frais et commissions ;
- Une commission de performance de 10% sur les plus values réalisées ;
- Une commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par le fonds.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de l'ARABIA SICAV, dans laquelle elle détient 25% du capital au 31/12/2008. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de l'ARABIA SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 180 dinars ainsi qu'une commission de placement sur toutes souscriptions encaissées et stabilisées pendant une période supérieure à trois mois. La valeur de cette commission est de 0,5% de la valeur liquidative de l'action.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SANADETT SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans laquelle cette dernière détient 9.32% du capital au 31/12/2008, dont 9.26% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de SANADETT SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 1 385 dinars.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 20, dans lequel elle détient 12% du capital au 31/12/2008. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 20 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle détaillée comme suit :

- Du 1 janvier au 31 décembre 2008, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 5 KDT par an.
- A partir du 1 janvier 2009, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB a assuré les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 50, dans lequel elle détient 11% du capital au 31/12/2008. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 50 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle détaillée comme suit :

- Du 1 janvier au 31 décembre 2008, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 5 KDT par an.
- A partir du 1 janvier 2009, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT 100, dans lequel elle détient 21% du capital au 31/12/2008. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT 100 et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle détaillée comme suit :

- Du 1 janvier au 31 décembre 2008, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 5 KDT par an.
- A partir du 1 janvier 2009, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement IRADETT CEA, dans lequel elle détient 48% du capital au 31/12/2008. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP IRADETT CEA et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle détaillée comme suit :

- Du 1 janvier au 31 décembre 2008, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 5 KDT par an.
- A partir du 1 janvier 2009, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT CAP, dans lequel elle détient 55.27% du capital au 31/12/2008, dont 54.86% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT CAP et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle détaillée comme suit :

- Du 1 janvier au 31 décembre 2008, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 5 KDT par an.
- A partir du 1 janvier 2009, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement SALAMETT PLUS, fonds appartenant au groupe ATB et dans lequel elle détient 36.3% du capital au 31/12/2008, dont 35.27% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de FCP SALAMETT PLUS et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle détaillée comme suit :

- Du 1 janvier au 31 décembre 2008, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 5 KDT par an.
- A partir du 1 janvier 2009, l'ATB percevra une commission égale à 0,1% HT des actifs nets, sans toutefois dépasser 7 KDT par an.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte du Fonds Commun de Placement Axis Capital Protégé, fonds appartenant et dans laquelle cette dernière détient 0,64% du capital. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds FCP Axis Capital Protégé et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des porteurs de parts nouveaux et le règlement des achats aux porteurs de parts sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 000 dinars.

- L'ATB assure les fonctions de dépositaire pour le compte d'Axis Trésorerie SICAV, société appartenant au groupe ATB et dans lequel cette dernière détient 1.34% du capital au 31/12/2008, dont 0.70% à travers ATD SICAR. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds d'Axis Trésorerie SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions auprès des actionnaires nouveaux et le règlement des achats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle d'un montant de 5 000 dinars.

- L'ATB assure la commercialisation et la distribution des actions d'ARABIA SICAV et SANADETT SICAV, gérées par l'AFC, auprès de sa clientèle. L'ATB procédera à l'affichage quotidien de la valeur liquidative et mettra à la disposition de sa clientèle des supports d'information transmis par AFC. Cette dernière, dans laquelle l'ATB détient 30% du capital au 31/12/2008, rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement calculée sur la base d'un taux de 0.2% sur le volume net quotidien des transactions.
- L'ATB affecte au profit de l'ATD SICAR (détenu à hauteur de 41,14% par l'ATB) un membre de son personnel salarié. La convention de détachement prévoit que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à 22 KDT.
- L'ATB affecte au profit de l'Arab Tunisian Invest SICAF (ATI SICAF) (détenue à hauteur de 30,11% par l'ATB) un membre de son personnel salarié en qualité de Président Directeur Général. La convention conclue entre la banque et la société ATI SICAF prévoit que l'indemnité allouée au Président Directeur Général de la SICAF soit versée par l'ATB à ce dernier dans le cadre de son salaire. L'ATI SICAF s'engage de son côté à rembourser l'ATB toutes sommes payées par elle au Président Directeur Général de l'ATI.

Le montant des indemnités versées par l'ATB puis facturées à l'ATI SICAF s'élèvent à 16 KDT au cours de 2008.

- L'ATB confie à l'AFC la mission d'élaboration du document de référence et de la note d'opération, du dépôt du dossier au CMF et du suivi pour l'obtention du visa dans les meilleurs délais. Dans le cadre de ses prestations, l'AFC percevra une rémunération de l'ordre de 20 000 dinars H.T.V.A.
- L'ATB a conclu en 2008 une convention de collaboration commerciale avec l'ATL portant sur la commercialisation de produits leasing. En contre partie, l'ATB perçoit une commission au taux de 0.3% de la base locative par dossier mis en force.

16.

Résolutions

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes pour l'exercice 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Etats Financiers arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième résolution

Après avoir entendu la lecture des rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatives aux conventions et opérations effectuées dans le cadre des dispositions prévues par les articles 200, 205 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire approuve lesdites conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans les rapports des commissaires aux comptes.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs de leur gestion concernant l'exercice 2008.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2008 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	37 502 383,377 DTU
Report à nouveau 2007	20 774,279 DTU
Réserves disponibles	1 650 000,000 DTU

Bénéfice à répartir **39 173 157,656 DTU**

A déduire :

Réserves légales	1 958 657,883 DTU
Réserves pour réinvestissements exonérés	27 000 000,000 DTU
Réserves à régime spéciale	3 267,000 DTU
Dividendes (17%)	10 200 000,000 DTU

Total **39 161 924,883 DTU**

Report à nouveau 2008 **11 232,773 DTU**

La date de mise en paiement des dividendes est fixée à compter du 28 Mai 2009.

Cinquième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide d'allouer au titre de Jetons de présence, pour chaque administrateur et conseiller, un montant brut de 31 250,000 DT correspondant à un montant net d'impôt de 25 000,000 DT pour l'exercice clos au 31-12-2008 ; ce montant est conforme à celui fixé par l'assemblée générale du 24 mai 2006.

Sixième résolution

Conformément aux articles 19 et 20 des statuts de la banque, l'assemblée générale ordinaire décide d'élire et / ou de renouveler le mandat des administrateurs et d'un conseiller comme suit :

Administrateurs représentant l'Arab Bank PLC:

- Mme Samar EL MOLLA
- Mme Dina Abdelhamid SHOMAN
- Mr Abderrahim EL JILALI SAHER
- Mr Ghaith MISMAR
- Mr Ghassen TARAZI
- Mr Nasri MALHAMI
- Mr Walid SAMAHOURI

Administrateurs Tunisiens:

- Mr Ferid ABBES
- Mr Ridha ZERZERI
- Mr Mohamed BEN SEDRINE
- Mr Chedly BEN AMMAR
- Mr Yahia BAYAHI

Conseiller

- Mr Mohamed Ferid BEN TANFOUS

Et ce, pour une durée de 3 ans qui prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur l'exercice 2011.

Septième résolution

L'assemblée générale ordinaire reconduit le Cabinet ERNST & YOUNG, pour un deuxième mandat, sur la période 2009-2010-2011 et désigne le Cabinet GAC « GENERALE AUDIT CONSEIL » en tant que deuxième commissaire aux comptes pour la même période.

Huitième résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe ATB, l'assemblée générale ordinaire approuve les Etats financiers consolidés arrêtés au 31-12-2008 tels qu'ils ont été présentés.

Neuvième résolution

L'assemblée générale ordinaire approuve l'émission d'un Emprunt obligataire d'un montant de 50.000.000 dinars à réaliser sur une période maximale de 5 ans à compter de la date de la présente assemblée. L'assemblée générale donne pouvoir au conseil d'administration pour fixer les modalités de cet emprunt.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente tous pouvoirs pour effectuer tous les dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

17.

Bilan Après Affectation des Bénéfices

Exercice clos le 31 décembre 2008	31-12-2008	31-12-2007
(Unité : en 1000 DT)		
ACTIF		
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	342 502	64 964
Créances sur les établissements bancaires et financiers	595 239	702 214
Créances sur la clientèle	1 514 041	1 198 593
Portefeuille-titres commercial	475 644	488 266
Portefeuille d'investissement	134 835	208 331
Valeurs immobilisées	53 904	50 841
Autres actifs	34 373	30 344
TOTAL ACTIF	3 150 538	2 743 553
PASSIF		
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	183 234	145 310
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 528 188	2 242 378
Emprunts et ressources spéciales	130 031	128 237
Autres passifs	45 514	40 360
TOTAL PASSIF	2 886 967	2 556 285
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	60 000
Réserves	183 560	127 248
Résultats reportés	11	20
TOTAL CAPITAUX PROPRES	263 571	187 268
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	3 150 538	2 743 553

18.

Réseau d'Agences et Correspondants Etrangers

AGENCES DU CAP BON

ANNEE	CODE	AGENCE	RESPONSABLE	ADRESSE	TEL	FAX
1984	24	NABEUL	MR CHAKER JEDIDI	43, AV. H.BOURGUIBA 8000	72.224.351	72.224.701
1987	29	HAMMAMET	MR MONCEF FNINA	6, AV H.BOURGUIBA 8050	72.282.007	72.281.881
2006	79	GROMBALIA	MR MONCEF BOUJENOU	AV, H.BOURGUIBA -8030 GROMBALIA	72.213.688	72.214.177
2007	94	ZAGHOUAN	MR WADII SABRI	11, AV DE L'INDÉPENDANCE - 1100 ZAGHOUAN	72.680.720	72.681.349
2007	90	BENI KHALLED	MR KARIM M'KAOUER	PLACE DU 23 JANVIER 1952 - 8021 BENI KHALLED	72.374.771	72.374.774
2007	93	MENZEL TEMIME	MR HASSINE BÉCHA	27, AV MONGI SLIM - 8080 MENZEL TEMIME	72.300.202	72.300.205
2007	98	BENI KHIAR	MR MOUNIR BEN REJEB	141, AV DE LA RÉPUBLIQUE - 8060 BENI KHIAR	72.228.168	72.228.833
2007	14	KELIBIA	MR MOHAMED LAOUITI	159, BIS AVENUE DES MARTYRS - 8090 KÉLIBIA	72.208.494	72.208.497

AGENCES DU NORD

ANNEE	CODE	AGENCE	RESPONSABLE	ADRESSE	TEL	FAX
1984	25	BIZERTE	MME JALEL BRIKI	RUE DU 1ER JUIN 7000	72.433.142	72.433.878
1990	35	BEJA	MR MOKHTAR ZIRI	R.CAIED JAWHAR 9000	78.455.718	78.455.114
1993	38	JENDOUBA	MR HABIB SAIDI	ANG BELHAOUEN/CHAKER 8100	78.601.713	78.601.675
1994	45	METLINE	MR BRAHIM SELTANA	ANG.HACHED/R.NAJJAR 7034	72.446.377	72.446.288
2006	70	MENZEL BOURGUIBA	MR KAMEL ENNOURI	ANG AV DE L'INDÉPENDANCE ET RUE HABIB BOURGUIBA - 7050 MENZEL BOURGUIBA	72.518.851	72.518.888
2007	95	LE KEF	MR ZOUBEIR BEN ALYA	AV MONGI SLIM - 7100 LE KEF	78.225.544	78.225.183

AGENCES DE TUNIS & BANLIEUE

ANNEE	CODE	AGENCE	RESPONSABLE	ADRESSE	TEL	FAX
1959	21	EL JAZIRA	MR KARIM AZZOUZI	21, RUE AL JAZIRA 1000	71.320.567	71.327.028
1983	32	INTERN-MUTU	MR FAYCEL FARHAT	114, AV JUGURTHA MUTUELLEVILLE 1002	71.842.988	71.841.250
1986	27	EL MECHEL	MR HASSEN KAAK	BD OULED HAFFOUZ 1002	71.782.394	71.793.212
1986	28	MEGRINE	MR KAMEL BEN BOUSSAHA	Z.I RUE DU PLASTIQUE 2033	71.433.050	71.434.855
1989	20+80	CENTRALE	MR AHMED REJIBA	9, RUE HEDI NOUIRA TUNIS 1001	71.351.155	71.347.270
1990	34	LA MARSIA	MR MOHAMED BEN MAHMOUD	PLACE DU 7 NOVEMBRE 2070	71.744.209	71.744.104
1991	37	EL MENZAH	MR MEDHAT SELIM KILANI	ANG IBN AFFENE/LIBERTE 1004	71.766.666	71.767.081
1993	40	LE KRAM	MR HOUCINE BOUGHANMI	227, AV HABIB BOURGUIBA 2015	71.730.973	71.731.630
1993	41	ARIANA	MR TAHAR ABDELLATIF	ANG. KHABTANI/KHAFACHA 2080	71.702.222	71.703.463
1995	46	MONTPLAISIR	MME NAZIHA TILOUCHE	RUE 8005 MONTPLAISIR 1002	71.783.198	71.782.090
1995	47	BERGES DU LAC	MR RIADH MESTIRI	IMM.BADER BER. DU LAC 1053	71.861.291	71.861.523
1996	48	LE BARDO	MR ADEL BATTIKH	2 BIS, BEYREM ETTOUNSI ESSAIDIA 2000	71.507.305	71.507.799
1999	50	SAADI	MR AHMED BEJAOUI	IMM.SAADI ELMENZAH IV 1004	71.705.373	71.705.237
2001	52	EL MANAR 2	MR MAHMOUD MOUMEN	2, RUE YOUSSEF ROUISSI 2092 EL MANAR	71.889.152	71.889.256
2002	53	LIBERTE	MR CHOKRI HAMBLY	93, AV DE LA LIBERTE 1002	71.288.022	71.289.008
2003	54	CHARGUIA	MR KAMEL MGHAIKI	LOT A 25 CENTRE URBAIN NORD 1003 TUNIS	71.752.087	71.750.590
2005	59	EL MOUROUJ	MR HABIB BEN AROUS	1 AV DES MARTYRS 1008 TUNIS	79.357.616	79.357.740
2005	60	EL MORKADH	MR ABDELKADER ALLOUCHE	ANG RUE EL MORKADH ET PLACE DES CHEVEAUX 1008 TUNIS	71.340.641	71.340.799
2005	61	ENNASR	MR MEDHAT SELIM KILANI	AV HEDI NOUIRA ENNASER II 2037- ARIANA	70.825.544	70.825.548
2005	62	EL MEDINA EL JADIDA	MR RIDHA MAHJOUBI	ANG AV FAYCAL IBN ABDELAZIZ ET RUE KHALIFA DIMASSI 2063	79.354.513	79.354.482

AGENCES DE TUNIS & BANLIEUE

ANNEE	CODE	AGENCE	RESPONSABLE	ADRESSE	TEL	FAX
2006	67	HAMMAM-LIF	MR NABIL KRIAA	70, AV DE LA RÉPUBLIQUE HAMMAM-LIF-2050	71.294.517	71.294.559
2006	69	DOUAR HICHER	MR KOUSSAY MESSEK	RÉSIDENCE SPRIC CITÉ EL AAHD EL JADID DOUAR HICHER -2010 MANOUBA	71.622.120	71.622.966
2006	71	EL AGBA	MR NAJIB MOHSNI	KM 5 ROUTE DU KEF EL AGBA	71.938.698	71.938.650
2006	73	BARDO II	MR ADEL BATTIKH	140, AV 20 MARS - BARDO	71.664.434	71.664.080
2006	74	ETTADHAMEN	MR ADNANE ASKRI	138, AV IBN KHALDOUN CITÉ ETTADHAMEN - 2041 ARIANA	70.662.330	70.662.303
2006	75	SIDI HASSINE -SIJOUMI	MR ABDERRAOUF RAFRAFI	RUE 42800 SIDI HASSINE, ESSIJOUMI	71.935.303	71.935.290
2006	76	CITE EZZOUHOUR	MR SAMIR CHALOUATI	57 BIS ANG AV 7 NOVEMBRE ET AV HRAIRIA - 2052 CITÉ EZZOUHOUR	71.529.299	71.529.205
2006	77	OUED ELLIL	MR NAJI HAMMED	6, AV H. BOURGUIBA - 2021 OUED ELLIL	71.536.150	71.536.138
2006	78	RAOUED	MR KARIM JEBALI	95, AV FETHI ZOUHIR 2083 - ROUTE DE RAOUED	71.757.505	71.756.638
2006	81	DENDEN	MR HAKIM CHERIF	COMPLEXE IBN KHALDOUN, ANG AV DE L'INDÉPENDANCE ET RUE IBN KHALDOUN. 2011 DEN DEN	71.606.896	71.606.639
2006	83	BOUMHAL	MR ALAYA KILANI	AV DE L'ENVIRONNEMENT - 2097 BOUMHEL	71.210.631	71.210.664
2006	84	SIDI EL BECHIR	MR WASSIM KOUBAJI	SIDI EL BÉCHIR - 1000 TUNIS	71.333.638	71.333.651
2007	85	LA GOULETTE	MME FÉRIEL OTHMANI	AV FRANKLIN ROOSVELT - IMMEUBLE CASINO LA GOULETTE 2060	71.736.600	71.736.112
2007	86	MEGRINE JAWHARA	MR ADEL BERGUELLIL	RUE AHMED TLILI - 2024 MÉGRINE JAWHARA	79.417.124	79.416.979
2007	87	LA MARSА 2	MR MELIK JEMAIEL	71, RUE HADI CHAKER - 2070 LA MARSА	71.744.242	71.744.245
2007	88	EZZAHRA	MR IMED DARRAGI	54, AV DE L'ENVIRONNEMENT - 2034 EZZAHRA	79.485.309	79.485.288
2007	89	IBN SINA	MR BADER SOUISSI	ANG DES RUES 10236 ET BELGACEM EL BAZMI. CITÉ IBN SINA 1009 TUNIS.	71.270.222	71.270.299
2007	91	YASMINET	MR FOUED EL IFA	ROUTE DE MORNAG - KM 7- 2013 YASMINET	71.316.939	71.316.744
2007	92	IBN KHALDOUN	MR MAROUANE TLILI	RUE 6691 N°4 - 2062 CITÉ IBN KHALDOUN	71.921.821	71.921.004

2007

96

RADES

MR MOEZ BACCOUCHE

98, AV FARHAT HACHED-2044
RADES

71.447.100 71.447.150

AGENCES DE TUNIS & BANLIEUE

ANNEE	CODE	AGENCE	RESPONSABLE	ADRESSE	TEL	FAX
2008	11	BAB SOUIKA	MR ADEL SMAALI	CENTREC OMMERCIDAEEL BABS OUIKA 1006 EL HALFAOUIN TUNIS	71.569.621	71.569.598
2008	12	MONTFLEURY	MR SABER NASRI	10, RUE SAHEL MONT-FLEURY 1008	71.490.562	71.490.770
2008	10	FOUCHANA	MR RIDHA BEN ALAYA	AV 7 NOVEMBRE FOUCHANA	79.320.460	79.320.302
2008	8	BAB BNET	M. MOHAMED BEN ABDELAZIZ	42 BIS, AV BAB BNET - 1006 TUNIS	71.568.130	71.568.410
2008	19	AV HABIB BOURGUIBA	MME MOUNA GAMRA	39, AV H. BOURGUIBA -1000 TUNIS	71.254.166	71.254.180

AGENCES DU CENTRE

ANNEE	CODE	AGENCE	RESPONSABLE	ADRESSE	TEL	FAX
1984	23	SOUSSE	MR CHOKRI ROSTOM	ANG. AV. MOHAMED V & RUE DE L 'HOTEL DE VILLE - SOUSSE 4000	73.225.055	73.225.056
1989	31	KAIROUAN	MR LAZHAR KHADRAOUI	ANG R. THAMEUR/2 MARS 3100	77.234.264	77.231.923
1993	42	CHORBENE	MR RADHOUANE DAADOUCHA	AV H. BOURGUIBA 5130	73.600.350	73.600.250
1993	43	KHEZAMA	MR KHALED LAADJIMI	B.D ENNAKHIL KHEZEMA 4051	73.244.251	73.244.241
1989	33	MONASTIR	MR NIDHAL JAOUADA	AV.COMBATTANT SUPREME 5000	73.464.301	73.464.300
2005	57	TEBOULBA	MR MAHER BELKHIRIA	ANG AV H. BOURGUIBA ET MAHBOUBA SOUSSIA	73.496.973	73.493.424
2005	56	MAHDIA	MR ISMAIL BOUZIRI	AV 2 MARS (IMMEUBLE CHATTI)	73.690.302	73.690.308
2005	58	MSAKEN	MR FETHI OUESLATI	21 AV DE LA REPUBLIQUE	73.290.071	73.290.077
2007	97	KALAA KOBRA	MR AMEUR MEJRISSI	PLACE DU SOUK - AVENEUE AWLED M'HAMED -4060 KALAA EL KOBRA	73.354.700	73.354.704
2007	99	SIDI BOUZID	MR BADREDDINE MNASRI	ANG AV H. BOURGUIBA ET AV FARHAT HACHED - 9100 SIDI BOUZID	76.627.390	76.627.570

AGENCES DU SUD

ANNEE	CODE	AGENCE	RESPONSABLE	ADRESSE	TEL	FAX
1983	22	SFAX I	MME MONIA CHIBANI	49 AV. H. BOURGUIBA 3000	74.225.111	74.229.211
1984	26	GABES	MR RACHID MOKRANI	75 AV.H. BOURGUIBA 6000	75.274.700	75.273.255
1989	30	JERBA	MR KHALED BOUNOUH	AV ABDELHAMID EL CADHI 4180	75.650.230	75.652.029
1991	36	SFAX II	MR ADEL JAOUA	AV D'ALGERIE 3000	74.297.369	74.297.387
1993	44	GREMDA	MR MONDHER KCHAOU	RTE GREMDA KM 4,5 3062	74.261.661	74.261.759
2001	51	JERBA MIDOUN	MR KAMEL HAMROUNI	ROUTE DU PHARE MIDOUNE 4116	75.732.415	75.732.416
2004	55	GUELLALA- JERBA	MR RIDHA BELHAJ YAHIA	RUE SALAH BEN YOUSSEF - 4155 JERBA	75.761.618	75.761.616
2006	65	SFAX SAKIET EZZIT	MR FAHEM JELLOULI	ROUTE DE TUNIS KM 9 CITÉ EL ONS SAKIET EZZIT SFAX	74.861.622	74.861.602
2006	66	SFAX MENZEL CHAKER	MR SIHEM BIBI GRAJA	ROUTE DE MENZEL CHAKER KM 4 IMMEUBLE DAMMAK SFAX	74.620.057	74.620.056
2006	64	SFAX TYNA	MR KHALED BOUSARSAR	CITÉ EL MOEZ KM 7 ROUTE DE GABES SFAX TYNA	74.686.156	74.687.462
2006	72	TOZEUR	MR KHAMMOUSI KHALDI	53, AV FARHAT HACHED, BAB EL HAWA 2200	76.461.104	76.461.099
2006	68	SFAX EL JEDIDA	MR SOFIENE SALLEM	N° 5 COMPLEXE JEBLI CENTER - 3000 SFAX	74.404.468	74.400.144
2006	82	SFAX EL AIN	MME NADIA BEN AYED	ROUTE EL AIN KM 5 MARKEZ DERBAL - SFAX 3062	74.631.533	74.631.502
2007	9	ZARZIS	MR RIDHA BELHADJ YAHIA	AV FARHAT HACHED - 4170 ZARZIS	75.692.405	75.692.403
2008	13	GAFSA	MR WALID AKREMI	AV JAMEL ABDENNASER GAFSA "HOTEL LA LUNE"	76.225.808	76.226.204
2008	16	SFAX ARIANA	MR MOHAMED MAKNI	(ROUTE DE TUNIS KM 1,5 SFAX ARIANA)	74.442.895	74.442.898
2008	39	BEN GUERDANE	MR. FOUED AROUAY	AV DES MARTYRS, ROUTE RAS JEDIR -4160 BEN GUEDANE	75.718.003	75.718.009
2008	49	TATAOUINE	Mr. HAYKEL SRAIEB	ANG AV H. BOURGUIBA ET RUE COMMANDANT BEJAOUI - 3200 TATAOUINE.	75.852.281	75.718.002

LISTE DES CORRESPONDANTS ETRANGERS EN COMPTE

ALGERIE (Alger) : Arab Bank PLC - Banque Extérieure d'Algérie – Banque Nationale d'Algérie
ALLEMAGNE (Frankfurt) : Europe Arab Bank plc - Dresdner Bank AG - Commerz Bank AG – Deutsche Bank AG-DG Bank..
ANGLETERRE (London): HSBC Bank - Barclays Bank Plc - Royal Bank of Scotland- Europe Arab Bank Plc
ARABIE SAOUDITE (Riadh) : National Commercial Bank Jeddah
AUTRICHE (Vienna): Europe Arab Bank Plc – Bank Austria A.G
BAHREIN (Manama): Arab Bank Plc
BELGIQUE (Bruxelle): KBC Bank NV- Fortis Bank
CANADA (Toronto): Royal Bank Of Canada
DANEMARK: Danske Bank
DUBLIN : Allied Irish Bank
Espagne (Madrid): Banco Santander Central Hispano Sa - Banco Popular - Espanol SA – Banco -Espagnol De Credito - Europe Arab Bank Plc
FINLANDE (Helsinki) : Nordea Bank
FRANCE (Paris) : Europe Arab Bank Plc - Union Tunisienne De Banques - Société Générale - Natixis Bank - Calyon - Credit Du Nord
ITALIE (Milan) : Uni Credito Italiano Spa - Banca Nazionale Del Lavoro - Intesa San Paolo - Europe Arab Bank Plc (Rome) - UBAE Arab Italian Bank (Rome) -
JAPON (Tokyo) : Union Des Banques Arabes et Françaises - Bank Of Tokyo Mitsubishi Ltd
JORDANIE (Amman) : Arab Bank Plc
KUWAIT (Kuwait) : National Bank Of Kuwait
MAROC (Casablanca) : Arab Bank Plc - Banque Marocaine De Commerce Extérieur - Crédit Du Maroc- Attijariwafa Bank
NORVEGE (Oslo) : Den Norsk Bank
PORTUGAL (Lisbonne) : Banco Commerciale Portugues
SUISSE (Genève) : UBS AG - Arab Bank (Switzerland)
ETATS-UNIS (New York) : Citibank NA (USD)-
TUNISIE : Citibank NA (USD) – JP Morgan Chase Bank
SUEDE: SKandinavisca Enskilda Banken - Svenska Handles Banken

BANQUES, BANQUES ASSOCIEES, PARTICIPATIONS ET FILIALES DE L'ARAB BANK

BANQUES ET SOCIETES PROPRIETES DE L'ARAB BANK

**ARAB BANK (OMAN-PALESTINE-SUISSE-AUSTRALIE-BAHREIN- EMIRATS
ARABES UNIS- LIBAN-QATAR-EGYPTE-LA REPUBLIQUE YEMENITE-MAROC-ALGERIE-
CHYPRE- -SINGAPOUR-USA)
EUROPE ARAB BANK PLC- (ANGLETERRE- FRANCE-ALLEMAGNE- ITALIE-ESPAGNE-
GRECE)
ARAB NATIONAL LASING COMPANY
ARAB BANK SOUDAN
ISLAMIC INTERNATIONAL ARAB BANK PLC –AMMAN
AL-ARABI INVESTMENT GROUP – AMMAN
ARAB GULF TECH FOR IT SERVICES – DUBAI
ARAB COMPANY FOR SHARED SERVICES ACSS – EMIRAT
ARABELLA FOR IT SERVICES LIMITES- LONDRE**

BANQUES ET SOCIETES EN PARTICIPATION

**AB CAPITAL Ltd – 80,18%
ARAB INVESTMENT BANK S.A.L - BEIROUTH –LIBAN 66,66%
ARAB TUNISIAN BANK – TUNISIE - 64,24 %
AL NISR AL ARABI INSURANCE Co -50%
ARAB PALESTINIAN INVESTMENT BANK- RAMALLAH 55%**

BANQUES ET SOCIETES FILIALES

**TURKLAND BANK 50%
OMAN ARAB BANK S.A.O-RUWI- 49%
ARAB BANK SYRIA – DAMAS 49%
FINANCE, ACCOUNTANCY, MOHASSABA SA.-GENEVE
ARAB BANK (SWITZERLAND)- GENEVE-ZURICH 49,00%
ARAB NATIONAL BANK 40% RIADH
ARAB INSURANCE Co- BEIROUT -LIBAN 36,79 %
COMMERCIAL BUILDING Co- 33,55 %
WAHDA BANK -LYBIE 19%**

Rep. Offices

**SHANGHAI – CHINA
KAZAKHSTAN – ALMATY
SEOUL - KOREA**